

Comment guérir le mal d'estomac

UNE PERSONNE QUI EN SOUFFRAIT BEAUCOUP RACONTE COMMENT ELLE PUT GUÉRIR

Le mal d'estomac est un terme général sous lequel on désigne toutes les formes d'indigestion, que ce soit une grande douleur après avoir mangé, des vents, une sensation de lourdeur à l'estomac, des nausées ou des douleurs aiguës qui vous font souvent croire que vous êtes atteints de maladie de cœur. Il y a deux choses à remarquer dans l'indigestion. L'une, c'est que les médecins trouvent toujours dans l'indigestion un symptôme prononcé d'un état exagéré et épuisé. L'autre, c'est que les malades trouvent ordinairement le soulagement lorsqu'ils prennent un tonique qui rétablit la santé générale. Sans l'ombre d'un doute, le mal d'estomac est tout simplement de la faiblesse stomacale et le remède consiste à rendre l'estomac assez fort pour digérer la nourriture sans inconvénient.

Tout autre traitement est inutile et ne peut guérir. Comme le procédé de la digestion est contrôlé par le sang et les nerfs, l'estomac trop faible pour digérer les aliments a besoin d'un tonique qui lui donne plus de force. Et dans le monde entier, il n'y a pas de meilleur tonique que les Pilules Roses du Dr Williams. Elles font réellement un sang nouveau, riche et rouge, tonifient les nerfs et renforcent l'estomac et toutes les fonctions corporelles. Nous citons la lettre suivante comme preuve que les Pilules Roses du Dr Williams guérissent même les cas les plus obstinés du mal d'estomac. Mme John Graf, Fort Saskatchewan, Alta., dit : "Durant des années, j'ai souffert de souffrances aiguës de l'indigestion. Je pris un grand nombre de remèdes divers, mais au lieu de s'améliorer, mon état ne faisait qu'empirer, à ce point qu'il devenait si critique que je ne pouvais plus ni manger ni boire sans éprouver de douleur. L'eau froide même me faisait souffrir. Et je n'éprouvais pas de soulagement non plus lorsque mon estomac était vide, car j'éprouvais encore une horrible sensation de brûlement. Je me rendis à Edmonton et j'y consultai l'un des meilleurs médecins, mais il me dit qu'il ne pouvait rien faire pour moi, que tout ce que je pouvais faire, c'était de me mettre à la diète. Pendant quelque temps, je ne pris que de l'eau chaude et un petit morceau de pain bis pour mes repas, mais cela ne me soulageait pas encore; je devins si faible et épuisée que je perdais l'espoir de jamais revenir à la santé. J'achetai une soixante-dix centures électrique et la portai durant six mois, mais ce n'était que de l'argent gaspillé. Alors, un jour, une amie me demanda pourquoi je n'avais pas essayé les Pilules Roses du Dr Williams. Je savais que quel-ques guérissements aussi l'indigestion, mais, assurée du fait, je résolus d'en faire l'essai. Je constatai bientôt que ces pilules me faisaient du bien, mais mon état était si précaire quand je recommençai à en faire usage que je dus continuer à en prendre durant cinq mois environ avant de constater que j'étais complètement guérie. Alors je pus manger toutes sortes d'aliments, et bien que ce soit passé il y a plus de deux ans, je n'ai pas éprouvé le moindre symptôme du mal d'estomac. Je puis très cordialement recommander les Pilules Roses du Dr Williams à tous ceux qui souffrent de ce terrible mal."

Vendues par tous les marchands de remèdes ou par la poste, à 50 cts la boîte, ou six boîtes pour \$2.50, de The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

BON CONSEIL

Ne manquez pas de vous procurer la "Vie de Ste-Rita" petite brochure que vous payez 10 sous et qui vous procurera des instants de bonne et sainte lecture. En vente à l'Événement 30 rue de la Fabrique, chez l'auteur 161 Rue Sauvageau et chez les libraires.

MALADIES D'ESTOMAC — Vin Chassagnon

Feu la Rév. Mère Sainte-Croix des Ursulines de Québec

Nous extrayons de la "Semaine Religieuse" de Québec l'article suivant écrit à la mémoire de la Révérende mère Ste-Croix, doyenne des Ursulines de Québec dont nous annonçons l'autre jour le décès.

En 1835, une jeune Américaine, Susan Holmes, élevée jusque-là dans la froide atmosphère d'un rigide puritanisme, quittait les montagnes du New-Hampshire pour se rendre à Québec. Une de ses sœurs faisait alors ses études au monastère des Ursulines où elle était devenue catholique. On redoutait dans la famille qu'elle se fit religieuse. Le voyage de Susan Holmes comportait une vague mission de prévenir ce malheur. De Colebrook à Sherbrooke, et de cet endroit à Québec, le voyage fut long et pénible; quinze jours par le froid et les chemins défoncés d'un terrible automne.

Les voies du Seigneur sont souvent mystérieuses. Un an plus tard, convertie à son tour, la nouvelle arrivée s'agenouillait devant les autels et renonçait au monde. Ce n'était pas la discussion qui l'avait amenée à la foi catholique. La simple lecture d'un exposé de la vraie religion chrétienne avait ouvert les yeux à cette jeune fille sensible à la voix de Dieu.

Dès lors sa vie fut consacrée à l'enseignement. A sa mort, mercredi dernier, à l'âge de 94 ans, la Mère Sainte-Croix avait atteint sa soixante-troisième année de profession religieuse. Comme elle n'avait cessé que depuis peu de temps de diriger une classe, on peut se rendre compte de la somme de travail qu'elle a consacrée à la formation intellectuelle de milliers de jeunes filles, aujourd'hui mères de familles, et mêmes aïeules, vivant au Canada et aux États-Unis. La vie ne lui paraissait que peu de chose, et elle ne voyait dans sa longévité que l'avantage de faire le bien plus longtemps.

Que l'égoïsme forcé auquel nous nous heurtons sans cesse dans le monde, et l'arrivisme exaspéré, prêt à tout féroce pour atteindre son but, paraissent révoltants au regard du dévouement toujours renouvelé des religieuses, et de dons souvent hors ligne sacrifiés au prochain!

Pour la Mère Sainte-Croix, l'éducation et l'instruction ne se confondent point. Il ne s'agissait pas seulement de faire entrer dans de jeunes intelligences des connaissances générales, mais bien plutôt de former le caractère, de pétrir l'âme pour la rendre inaccessible aux défaillances, d'établir dans le for intérieur un ensemble de principes lumineux, de nature à lui faire voir lui-même le chemin droit, entre les écueils semés de toutes parts!

Rien de mystique ne perçait dans sa conception de la vie en cloître. Ses traditions de race l'inclinaient aux réalités pratiques comme moyen de faire le bien. D'une grande piété, elle estimait que le travail est le prolongement de la prière, et que ses effets s'élevaient vers le ciel comme les plus ferventes oraisons.

Au cours de sa longue carrière, elle avait amassé une foule de souvenirs sur sa vie du couvent. Elle racontait à ses compagnes que, lors de ses premières années au monastère, les vacances étaient choses inconnues. Les parents confiaient leurs enfants aux Ursulines avec mission de les rendre, leur éducation terminée. Sa tâche au monastère consistait à enseigner la littérature et les sciences. Avant son entrée aux Ursulines, on ne les enseignait point. Ce fut le frère de la Mère Sainte-Croix, l'abbé Holmes, qui, après en avoir introduit l'enseignement au Séminaire, fit participer les Ursulines au même bienfait.

Deux fois la semaine, ce saint pré-

tre, dont le renom d'éloquence plane encore soixante ans après sa mort sur la cité de Champlain, se rendait au grand parloir des Ursulines. Les religieuses vouées à l'enseignement apprenaient de son savoir les premières notions de chimie, de physique et d'astronomie.

Elle aimait à rappeler qu'elle avait bien connu une religieuse qui avait assisté à l'enterrement de Montcalm. On se demandait en 1837, à Québec, où reposaient les restes du héros de cent batailles. Personne ne le savait au juste, lorsque la Soeur Saint-Ignace (née Dubé), vint donner à la question la réponse ardemment désirée, en indiquant l'endroit de la sépulture; la pelle du fossoyeur découvrit le cercueil du général. N'est-il pas à propos d'observer ici, en se reportant à la vie en commun de ces deux religieuses, qu'avec la Mère Sainte-Croix disparaît probablement le dernier lien humain existant entre le dix-huitième et le vingtième siècle.

Le dévouement de la Mère Sainte-Croix à l'œuvre du monastère se déployait sous toutes espèces d'aspects. Apprenant un jour que l'on reprochait aux Ursulines de ne pas enseigner l'italien, elle se mit à l'œuvre avec l'aide d'un professeur, et fut bientôt en état de donner des leçons dans la langue du Tasse. Son zèle l'entraîna aussi à apprendre le dessin. La superbe vue à vol d'oiseau du monastère, qui orne un des parloirs des Ursulines, devrait porter sa signature.

La littérature et l'histoire avaient pour elle beaucoup d'attrait; et les lettres canadiennes lui dovinrent un ouvrage intéressant. "Glimpses of my Monastery," dont elle revisait la seconde édition à l'âge de 82 ans. C'est écrit d'une plume facile et d'un anglais impeccable. Ceux qui, comme moi, ont entretenu une correspondance avec la Mère Sainte-Croix, ont apprécié le charme de ses lettres.

Ce n'est pas la torture rapide et brusque, le grand sacrifice une fois accompli qui est le plus dur à subir, en ce monde. L'accroissement prétendu que c'est l'immolation quotidienne, "Crucem suam quotidie," qui est difficile à porter; la croix de chaque jour qui n'est pas sanglante, mais qui meurtrit la peau. Il semble que pour la Mère Sainte-Croix, tellement il entraînait de résignation, de zèle et de foi dans son sacrifice, elle en chargeait ses épaules avec bonheur.

A une interrogation sur la question de savoir si jamais, durant sa longue carrière, elle avait regretté sa fuite du monde, elle répondit : "No, never. I have been as happy as the day is long," ce que je traduis : "J'ai toujours été heureuse, la journée belle et longue. Avis à ceux qui cherchent le bonheur."

La vie de centaines de religieuses et de milliers de moines ressemble à celle de la Mère Sainte-Croix par l'abnégation et l'esprit de dévouement. Leur mérite s'accumule bien au-delà de ce qu'il faut pour ouvrir les portes de tant d'hommes si faibles dans la foi et si pauvres dans les œuvres, quand ils ne sont pas criminels dans leurs actes. Il semble que ce soient ces existences-là, pour nous surhumaines, qui empêchent le ciel de s'élever sur nos têtes.

A.-D. DE CELLES.

SEULEMENT UNE QUININE DE BROMO
C'est la QUININE LAXATIVE DE BROMO. Cherchez la signature de E.W. Grove. Employée dans le monde entier pour guérir un rhume en un jour : 25 cts.

Pour vos impressions, Tel. 860, à l'imprimerie de l'Événement

Plus d'indigestion ou de maux d'estomac

Les brûlements de cœur, Gaz, Maux de tête et Dyspepsie disparaissent et vous retrouvez la santé en cinq minutes

Prenez votre estomac malade, vous indigestion, Dyspepsie, Gastrite, ou Catarrhe d'Estomac; peu importe — portez votre maladie d'estomac chez le Pharmacien et demandez-lui d'ouvrir une boîte de 50 centins de Pape's Diapepsin et avalez une pilule de 22 grains et vous verrez si dans ces minutes il reste quelque trace de votre ancienne maladie.

Le vrai nom de votre maladie est Fermentation de la nourriture — Maladie de nourriture; les organes digestifs faiblissent, il y a un manque de jus gastrique; votre nourriture est à moitié digérée, et vous êtes affectés par la perte de l'appétit, par l'oppression et l'étouffement après avoir mangé, les vomissements, nausées, brûlement de cœur, oppression dans les intestins, sensibilité dans le creux de l'estomac, mauvaises bouffes, constipation, douleur dans les reins, insomnie, vomissement de gaz, bile, mal de tête, nervosité, étourdissement ou plusieurs autres symptômes semblables.

Si votre appétit est inconstant et que rien ne vous tente, ou que vous vomissiez du gaz, ou que vous vous sentiez bouffi après avoir mangé, ou que votre nourriture vous tombe sur l'estomac comme un bloc de plomb, nouez-vous vous imaginer qu'un fond de tout cela il n'y a qu'une seule cause — la fermentation de mets indigestes.

Prouvez-vous à vous-mêmes en cinq minutes que votre estomac est aussi bon que n'importe lequel; qu'il n'y a rien de réellement mauvais. Arrêtez cette fermentation et commencez à manger sans crainte d'inconvénients ou de misères.

Un soulagement presque instantané vous attend. Il s'agit simplement de savoir quand vous prendrez un peu de Diapepsin.

UN NOUVEAU FEUILLETON

Le succès de notre dernier feuilleton, "Les Yeux qui s'ouvrent" a été considérable. Nous n'en voulons d'autres preuves que le défilé quotidien d'abonnés venant réclamer à nos bureaux les numéros égarés ou perdus, et aussi le fait que plusieurs de nos confrères ont depuis commencé la publication d'autres romans d'Henri Bordeaux.

Nous finissons aujourd'hui même la publication de cette captivante histoire des "Yeux qui s'ouvrent".

Nous réservons à nos lecteurs comme prochain roman, un livre qui a eu un retentissement considérable en France. Il est dû à la plume de cet excellent écrivain qui s'appelle Emile Souvestre.

Confessions d'un Ouvrier

Tel est le titre de cette œuvre d'un nouveau genre, mais d'un intérêt soutenu et d'une valeur littéraire et morale que personne ne conteste.

Ceux de nos abonnés qui appartiennent à la classe ouvrière et ils sont nombreux, suivront cette étonnante récit avec intérêt et profit.

Quand aux autres le mérite de l'auteur, tant comme littérateur que comme psychologue, nous est garant qu'ils en feront leurs délices.

Histoires de musique

Dans le débat entre musiciens français, touchant la musique italienne envahissante, on a dit : "C'est la faute aux éditeurs français". Ils ne font aucun sacrifice pour encourager les œuvres nationales et se contentent d'empocher les bénéfices, sans vouloir rien sacrifier! Le raisonnement ne manquait point de vérité.

Cependant, le "Secolo", écrit : "Il est très étrange que, pendant la discussion, ni M. Carré, ni le maestro Leroux n'aient pas trouvé juste de faire ressortir que, si quelques éditeurs de musique italienne font des miracles d'activité pour imposer à Paris et dans la province les opéras des maîtres italiens, une contre-maître italienne fait, elle aussi, des miracles, peut-être plus grands encore, pour faire représenter en Italie ces opéras français; et la preuve en est là que, en France, on ne voit les Boito, Ponchielli, Puccini et autres maîtres éminents que sur quelques scènes, alors que les opéras de Saint-Saëns, Gounod, Thomas, Massenet, etc., sont au répertoire courant, non seulement des grandes villes d'Italie, mais même des plus petites villes."

Cette constatation flatteuse prouve seulement que, de lavis même du public italien, Massenet, Gounod et Saint-Saëns ont une infinie supériorité.

TABAC
CHAMPLAIN
à FUMER ET à CHAUFFER

PREPARATIFS

Dans quelques jours nous aurons l'honneur d'attirer votre attention en vous convoquant à une grande vente extraordinaire qui sera la première de ce genre à Québec. Nous nous attendons à un grand succès de vente en raison de nos immenses réductions. Soyez attentifs à lire ce Journal et surveillez l'occasion de ce prochain événement qui sera provoqué par

Myrand & Pouliot

Pour créer un grand magasin

IL FAUT D'ABORD FORMER
UN GRAND MARCHAND!

Emerson a dit : "Une institution n'est que l'ombre allongée d'un homme."

Un magasin n'est pas plus grand que son propriétaire.

Il grandira à la stature de ses plus grandes conceptions mais pas d'avantage.

Tous les magasins de cette ville CROISSENT JUSQU'À LA TAILLE DE LEURS PROPRIÉTAIRES.

Ainsi l'actuelle exigüité importe peu puisque le magasin deviendra aussi grand que le décidera son directeur.

Car le "commerçant avisé" est un grand annonceur. S'il n'est capable, en ce moment, d'utiliser qu'un petit espace d'annonces, soyez persuadé qu'il se prépare à développer tous les jours sa publicité. Dès maintenant il emploie son petit espace avec PERSISTANCE, considérant les frais d'annonces comme aussi inévitables que tous autres et visant à une extension constante de l'espace employé.

Un négociant de cette sorte édifiera un grand commerce, car il est virtuellement un grand commerçant.

"M. Jean sur le sentier de la guerre", exécute comme il convient l'honorable M. Caron

C ONTINUATION DU DEBAT SUR L'ADRESSE

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

ce analogue il faisait ses débuts parlementaires. En par une population en grande majorité ouvrière, pour prendre les intérêts des ouvriers, il lui était nécessaire de bien se rendre compte comment il devrait remplir son mandat. Il fait l'historique de son élection.

Quoique les ouvriers eussent choisi l'un des leurs pour les représenter dans cette chambre, le gouvernement, oubliant ou ignorant les promesses faites antérieurement aux ouvriers, cru devoir faire un autre choix.

Il accepta cependant la lutte en faveur de la classe ouvrière avec la condition bien explicite qu'il ne devait pas y avoir de dissensions politiques. S'engageant d'être avant tout le représentant des ouvriers avant que d'être partisan politique et fut élu et à la conscience d'avoir accompli ses promesses, ses engagements envers ses électeurs.

Ce qu'il ne voit pas d'un bon oeil, ce sont les journaux ministériels qui le réclament pour un partisan du gouvernement. Il veut être indépendant, ce qu'il s'est efforcé d'être jusqu'ici, sans s'occuper des signes qui peuvent exister pour voter dans un sens plutôt que dans un autre. Il espère et souhaite que les journaux à quelque parti qu'ils appartiennent cessent de le réclamer comme un de leurs partisans.

Les nationalistes et les conservateurs auraient bien pu, avec plus de certitude, le réclamer comme un de leurs parce qu'ils l'avaient beaucoup plus aidé dans sa lutte.

Le député de St-Sauveur tient à dire que le soir même de son élection il avait l'occasion de rencontrer un des principaux membres du parti conservateur à Québec qui lui présentait ses félicitations. Le nouvel élu s'informa de ce que les conservateurs attendaient de lui comme député. "Une conduite indépendante", lui fut-il répondu. Les conservateurs avaient bien travaillé au succès de son élection, mais ils n'exigeaient en retour aucune allégeance, aucune promesse, ce que M. Langlois admira et qu'il est heureux de signaler à tous ceux qui veulent le faire ministériel ou oppositionnel.

En 1890, les ouvriers organisés déléguaient certains d'entre eux pour demander au premier ministre d'alors l'hon. M. Meagher, de faire en sorte qu'un des leurs au moins puisse les représenter dans cette chambre. Ils en reçurent alors l'assurance, mais depuis, ces promesses restèrent ignorées.

Pour être juste, il ne faut pas qu'il soit classé comme étant un ministériel, ni un nationaliste, ni un conservateur malgré qu'il ait reçu tout le support possible de ces derniers.

Après avoir félicité les députés de Bellechasse et d'Argenteuil comme proposant et secondant de l'adresse, il touche les différentes questions qui concernent la classe ouvrière.

La loi de compensation pour les accidents au travail a rendu des services dans plus d'un cas et le Bureau de Placement qui sera ouvert dans quelques jours sont une de ces lois qui sont à l'avantage de l'ouvrier.

La loi adoptée à la dernière session réduisant les heures de travail pour les femmes et les enfants dans les filatures de coton est déjà un grand pas de fait pour l'amélioration du sort de la classe ouvrière. Il reste encore quelque chose à faire. Le désir de tous, était de réduire d'une heure par jour le temps du travail, une demi-heure seulement a été obtenu. Il a l'assurance cependant du ministre du Travail que l'autre demi-heure sera accordée avant longtemps.

Le député ouvrier ne peut ignorer une certaine classe d'employés publics dont les salaires ne répondent pas guère au budget inévitable et de plus en plus élevé pour l'entretien de la famille. Le grand nombre de demandes d'emploi dans les services publics est peut-être la cause de cette réduction de gages. Il ne s'en suit pas cependant qu'un salaire convenable et proportionné aux exigences de la vie ne doit pas être accordé.

Avant de terminer, M. Langlois, qui a été si cruellement éprouvé l'automne dernier, rappelle en quelques mots la tragédie du 9 octobre dernier où on lui apporta son fils qui venait d'être mortellement frappé par une balle. Il exprime l'espoir que toute la députation s'efforcera d'obtenir du gouvernement fédéral une loi protégeant pour les enfants la port de carabines et d'armes à feu et surtout la vente de ces armes.

L'HON. JEAN PREVOST

trouve étrange que du côté ministériel bien peu de ministres se soient fait entendre jusqu'à présent. Il se plaint aussi de ce que le rapport du ministre des Bois et Forêts ne soit pas encore distribué à la députation lorsque des copies ont déjà été adressées en dehors de cette chambre.

La brochure distribuée dans le comité de St-Jean lors de la dernière élection ne correspond nullement avec ce que le département réclame en faveur de la colonisation dans cette province. Il constate que depuis 1899 la colonisation a diminué et qu'il faut remonter à 1889 pour retrouver

Nathan blâmé par ses coreligionnaires

Une assemblée d'Israélites berlinois a blâmé, dans les termes les plus formels, le discours du juif Nathan contre le Pape. Un ordre du jour adopté à l'issue de la réunion stigmatisa les tentatives faites sous n'importe quel prétexte pour porter atteinte à la religion.

De même M. Sachs, Israélite de marque et professeur à l'Université de Breslau, a écrit à cette occasion dans la *Schlesische Zeitung* pour rendre hommage à l'attitude du clergé et des fidèles catholiques, à la magnificence de leurs œuvres charitables, ainsi qu'à leur science réputée.

Qu'attend le gouvernement italien pour servir contre Nathan ?

Peut-être une pétition expresse du grand rabbin.

(La Croix, Paris 15 déc. 1910.)

L'éloge d'une Mère

Les mères désirent toujours faire l'éloge d'un remède qui non seulement soulage les douleurs de leurs chers petits, mais qui en supprime la cause et les conserve bien portant, alertes, actifs et heureux. Ce remède ce sont les Tablettes Baby's Own. Aucun remède pour les petits n'a été autant loué par des milliers de mères reconnaissantes. Ces tablettes ne manquent jamais de débarrasser les petits des nombreux maux qui les affligent. Mme Thos. Hodgson, Rivière-du-Loup, Station, Qué., écrit : "J'ai toujours des Tablettes Baby's Own à la maison et les ai données à mes deux petits enfants avec les meilleurs résultats. Je les recommande toujours à mes amies vu qu'elles sont un remède fameux. Les Tablettes sont vendues par les marchands de remède ou par la poste à 25 cts la boîte, de The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Panama et Colombie

Panama, 13.—Les dernières nouvelles des arrivées de Colombie confirment les rapports précédents sur l'insuccès de la mission à Bogota du Dr Carlos Mendoza.

Il y a un an, le Dr Mendoza, commissaire spécial du gouvernement de Panama fut envoyé en Colombie pour la négociation d'un traité de paix.

Le président Rostropo, en réponse aux demandes du gouvernement de Panama, fit savoir qu'il serait heureux d'accorder une entrevue au représentant de Panama.

A son arrivée à Bogota, le Dr Mendoza fut cordialement reçu, bien que le peuple fut fortement opposé à un traité avec le Panama.

Le Dr Perez y Soto, président de la commission d'enquête du Sénat, demanda que le Dr Mendoza soit mis en prison comme traître, pour avoir contribué largement à l'indépendance de Panama.

Une circulaire proposant le boycottage du Dr Mendoza fut distribuée dans les rues de Bogota, pour l'obliger à s'en aller.

La machine de Cécil Grace

Bruxelles, 13.—"La Chronique" dit que les débris de l'aéroplane de Cécil Grace, ont été jetés sur la côte de Mariakerke, Belgique.

Il y a une semaine on avait retrouvé les lunettes et la casquette de l'infortuné aviateur.

C'est le 22 décembre en tentant la traversée de la Manche de Calais à Douvres, que Cécil Grace se perdit dans la mer du Nord.

Une remarquable invention

New-York, 13.—Un habitant de San José, Californie, M. George Gates, a inventé de nouvelles traverses pour les voies de chemins de fer que la plupart des compagnies adopteront probablement.

Il a vendu son invention à un syndicat de onze des plus grandes compagnies de chemins de fer des États-Unis qui lui paieront entre toutes la somme de 17,500,000 dollars.

L'invention de M. George Gates est considérée comme la plus importante depuis le frein à air comprimé.

Elles ne consistent pas, ainsi qu'on pourrait le croire, en une masse de métal rigide, mais sont faites d'une combinaison de diverses substances, ce qui leur donne une élasticité extraordinaire. Elles sont renforcées par trente-six bouts de fil de fer barbelé.

Les experts ont tous été surpris des qualités remarquables de ces nouvelles traverses, que n'influencent ni la chaleur ni le froid, qui n'absorbent pas l'humidité, qui rendront les voies moins rudes et dont le prix de revient sera moins élevé.

Une seule machine pourra fabriquer en un seul jour trois mille cinq cents de ces nouvelles traverses.

Une somme de 500,000 dollars a été déposée à la Crocker National Bank c'est le premier versement partiel de la somme de 17,500,000 dollars qui doit être payée à Gates en échange de ses droits dans le monde entier.

VENTE DE MARCHANDISES BLANCHES



Notre Vente Annuelle de Marchandises Blanches Commence LUNDI

LUNDI, le 16 Janvier, nous commencerons notre grande Vente Annuelle de Marchandises Blanches en offrant des Sous-Vêtements à une grande réduction. Ils sont tous, nouveaux, de la dernière mode et exceptionnellement jolis. La plupart de cette lingerie a été achetée d'un célèbre manufacturier de Toronto, et les patrons sont superbes. Chaque vêtement est taillé très ample—les tissus, ainsi que les dentelles et broderies employées comme garnitures sont magnifiques. Notez ces prix :

Robes de Nuit, \$4.39

Robes de Nuit en beau Nainsook blanc, pour dames, col hollandais fin avec empiècement de dentelle Valenciennes et d'insertion, de valeur remarquable au prix de Vente \$4.39

Jupons pour Dames, \$4.98

Jupons en beau Nainsook blanc, avec large volant de linon fin de dentelle Valenciennes et d'insertion, panneau de broderie et ruban sur le devant. Prix \$4.98

Cache-Corsets, \$1.29

Cache-Corsets en beau Nainsook blanc, garnis de médaillons de Broderie, dentelle Valenciennes, insertion et ruban, pour dames. Prix de Vente \$1.29

Trousseaux, \$10.69

Trousseaux de Noces en beau Nainsook blanc, garnis de médaillons de Broderie, dentelle Valenciennes, insertion et ruban, pour dames. Prix de Vente \$10.69

Robes de Nuit, \$2.29

Robes de Nuit en beau Nainsook blanc, pour dames, col bas, manches courtes, garnies de dentelle Valenciennes et d'insertion, de valeur remarquable au prix de Vente \$2.29

Jupons pour Dames, \$3.39

Jupons en beau Nainsook blanc, volant de linon avec remplis de broderie, élégamment garnis de boucles de ruban, de valeur exceptionnelle au Prix de Vente \$3.39

Cache-Corsets, 74c

Cache-Corsets en belle Batiste blanche, bien faits, garnis d'insertion de broderie et de dentelle torchon, pour dames. Prix de Vente, seulement 74c

Trousseaux, \$3.98

Trousseaux de nocces, beau coton blanc, garnis de médaillons d'insertions et bordure de broderie, de valeur extra spéciale au Prix de Vente \$3.98

Robes de Nuit, \$1.98

Robes de Nuit en beau Coton Blanc, pour Dames, manches 3/4, empiècement rond garni de dentelle, d'insertion et de beaux remplis, prix de Vente \$1.98

Jupons pour Dames, \$1.98

Jupons en beau Coton blanc, volant de linon garni de beaux remplis, bordure de broderie et riche insertion de valeur splendide au Prix de cette Vente \$1.98

Cache-Corsets, 44c

Cache-Corsets en beau Coton blanc, devant garni d'insertion et de jolies dentelles Valenciennes, pour dames, de valeur rare au Prix de Vente 44c

Pantalons, 79c

Pantalons en beau Coton blanc pour dames, volants avec remplis et broderie, très bien confectionnés, occasion splendide au prix de Vente 79c

Robes de Nuit, 69c

Robes de Nuit en beau Coton Blanc pour Dames, empiècement avec remplis et insertion de broderie, manches longues avec bordure de broderie. Prix de Vente 69c

Jupons pour Dames, \$1.24

Jupons en beau Coton blanc, volant de linon, garni de remplis, de magnifique dentelle torchon et insertion, très utiles, de valeur remarquable au Prix de Vente \$1.24

Cache-Corsets, 32c

Cache-Corsets en beau Coton blanc, bien faits, garnitures de broderie autour du col et des emmanchures, pour Dames. Prix de Vente 32c

Corsets, 98c

Corsets longs en beau coutil blanc, dernière forme pour le printemps, avec quatre jarretières, garnis de dentelle. Prix de Vente 98c

Jolies Dentelles, 3c

Vente gigantesque de Dentelles Valenciennes au Torchon fini toile, larges variant de 1 à 3 1/2 pouces, valant plusieurs fois le prix auquel nous les vendons LUNDI, la veille 3c

LA COMPAGNIE
PAQUET
LIMITÉE

157 à 173 Rue St-Joseph Division du Détail

Coupons de Broderies

Quantité immense de Coupons de Broderies de 3 à 6 verges chacun, larges 1 à 18 pouces, en linon, nainsook ou mousseline Suisse. Provenant de St-Gall, Suisse. A MOINS QUE 1/4 DE LEUR VALEUR.

M. Parent dit que les usines seraient établies quelque part entre le marché Champlain et le Pont

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

la loi d'incorporation de cette cité pour voter à l'élection des dits échevins respectivement, et dont une liste aura été préalablement préparée par le secrétaire-trésorier de la municipalité annexée, qui transmettra cette liste au greffier de la cité.

3. Lorsque les dits échevins auront été élus, tel que pourvu par la loi, et seront en demeure de siéger dans le conseil de cette cité, le secrétaire-trésorier de la ville de Montcalm remettra entre les mains du trésorier de cette cité tous les livres de minutes, registres, rôles de cotisation ou d'évaluation, de perception, archives, papiers et tous documents quelconques appartenant à la corporation de la ville de Montcalm, ainsi que toutes les sommes d'argent qui pourront alors se trouver en sa possession en sa dite qualité de secrétaire-trésorier, et à compter du jour de cette remise, toutes sommes d'argent dues et à devenir dues à la cité devant la corporation de la ville de Montcalm seront payables seulement au trésorier de la cité.

4. A compter de l'élection des dits échevins, la cité de Québec sera seule responsable des dettes contractées par la corporation de la ville de Montcalm, et tous les biens meubles et immeubles appartenant à la dite corporation deviendront et seront la propriété de la cité de Québec.

Pendant dix ans, du 1er mai 1911, au premier mai 1921, les immeubles dans le dit quartier restés cotisés à la valeur réelle à laquelle ils sont cotisés d'après le rôle d'évaluation maintenant en vigueur, et le montant de la cotisation restera à trente cents par cent dollars de la dite valeur, laquelle cotisation est payable par le propriétaire des dits immeubles.

6. En sus de la dite cotisation de trente cents par cent dollars, le propriétaire des dits immeubles doit aussi payer une taxe annuelle de douze pour cent sur la valeur locative annuelle d'après le rôle d'évaluation maintenant en vigueur et suivant le mode de perception actuel pour l'usage de l'eau de l'aqueduc et des égouts, et de deux dollars pour les cabinets d'aisance de chaque occupant.

7. Pendant les dix années jusqu'au 1er mai 1921, les locataires d'immeubles dans le dit quartier paieront une cotisation dans la proportion de trois dollars par cent dollars de la valeur locative des dits immeubles.

8. Pendant les cinq années, du premier mai 1911 au premier mai 1916 les terrains sur lesquels des bâtiments sont maintenant en voie de construction, ou seront construits, bénéficieront, quant aux taxes et cotisations, des mêmes privilèges que les terrains mentionnés dans les clauses 5, 6, 7.

9. L'aqueduc maintenant construit dans le dit quartier reste isolé de l'aqueduc construit dans les autres quartiers aussi longtemps que le dit aqueduc du quartier Candiac sera suffisant pour les besoins du dit quartier.

10. La cité assumera toutes les obligations de la ville Montcalm envers la Commission des Chemins à Barrières de la rive nord.

11. Le présent règlement viendra en force après qu'il aura été approuvé par le vote de la majorité des électeurs municipaux propriétaires d'immeubles dans le dit quartier qui auront enregistré leurs votes sur le dit règlement.

Après discussion entre les échevins Cannon, Fiset et Madden, le règlement est adopté en première lecture. Le règlement sera publié

dans les journaux et soumis au conseil pour adoption en seconde lecture à la prochaine séance.

Les propositions des échevins Trudel, concernant le prolongement de la ligne de tramways, à Limoilou et la réduction du prix du gaz; Pouliot, pour l'installation de bains publics, au parc Victoria; Gauvreau, pour l'érection d'une bâtisse pour les chevaux de la Station No 1; Cannon, concernant l'annexion de la commission scolaire de Limoilou; Morin, pour les amendements à la charte de la cité, et fonds de pension et empièchement du flotage des bûches, sur la rivière St-Charles en amont de l'aqueduc; Fiset, accordant une exemption de taxes de 20 ans pour industries nouvelles non existantes; Cannon, pour amendement à l'article de la cité concernant la distribution des \$10,000 par année pour expositions, réunions publiques, etc., sont adoptés.

L'échevin Cannon propose que le Conseil accepte la demande des Commissaires du Havre d'inscrire dans les limites de la cité la portion d'égout qui traverse le territoire d'extension des quais, et que l'extérieur de la zone Lavoie.

Après quelques interruptions, le Conseil ajourne au 27 courant.

Quelques interruptions, le Conseil ajourne au 27 courant.

Quelques interruptions, le Conseil ajourne au 27 courant.

Quelques interruptions, le Conseil ajourne au 27 courant.

Quelques interruptions, le Conseil ajourne au 27 courant.

Quelques interruptions, le Conseil ajourne au 27 courant.

Quelques interruptions, le Conseil ajourne au 27 courant.

Quelques interruptions, le Conseil ajourne au 27 courant.

Quelques interruptions, le Conseil ajourne au 27 courant.

Quelques interruptions, le Conseil ajourne au 27 courant.

Quelques interruptions, le Conseil ajourne au 27 courant.

Quelques interruptions, le Conseil ajourne au 27 courant.

La Hernie

Tous les malheureux torturés par les BANDAGES A RESSORTS dont la contention fléssible les expose aux plus graves conséquences doivent s'empres- ser de recourir au

Bandage Perfect enne de J.-B. Morin

qui leur procurera immédiatement et sans gêne la contention de la terrible infirmité. Pour conseils et renseignements, s'adresser à la pharmacie

J.-B. MORIN, 318 Rue St-Joseph, St-Roch.

Quelques interruptions, le Conseil ajourne au 27 courant.

Quelques interruptions, le Conseil ajourne au 27 courant.

Quelques interruptions, le Conseil ajourne au 27 courant.

Quelques interruptions, le Conseil ajourne au 27 courant.

Quelques interruptions, le Conseil ajourne au 27 courant.

Quelques interruptions, le Conseil ajourne au 27 courant.

Quelques interruptions, le Conseil ajourne au 27 courant.

Quelques interruptions, le Conseil ajourne au 27 courant.

Quelques interruptions, le Conseil ajourne au 27 courant.

MARTYRES DES MAUX DE TÊTE?

CACHETS NA-DRU-CO CONTRE LE MAL DE TÊTE

25c. la boîte chez votre pharmacien.

vous rendront la vie agréable de nouveau.

Ils soulagent le pire mal de tête en 30 minutes ou moins.

National Drug and Chemical Company of Canada, Limited. Montréal.

BOVRIL

CONTIENT TOUTES LES PROTEIDES DU BŒUF

Pour ceux qui ont une constitution faible la meilleure nourriture consiste dans une tasse de BOVRIL. Il s'assimile immédiatement et procure un bien-être durable.

VACCIN ET SERUM - PASTEUR



MESSIEURS les médecins pourront se procurer des Pointes, de vaccin frais reçues tous les jours de l'Institut Pasteur de Paris. Nous avons également en stock le Serum Anti-Diphtérique de l'Institut Pasteur de Paris.

Nos clients qui auraient besoin de Serum le dimanche ou la nuit pourront se le procurer chez M. Léandre Renaud, pharmacien en notre maison, No 328, rue St-Jean et chez M. Emile Pelchat, No 54, rue Garneau.

J. E. LIVERNOIS, Limitée, Rue St-Jean, Québec.



TIMBRES POSTE

NOUS AVONS EN STOCK TOUTES LES SÉRIES DE TIMBRES POSTES CANADIENS

POUR CERTAINS TIMBRES PAYONS CHAQUE 50 C. CHAQUE

Si vous avez des CANADA EXCHANGE

vous pouvez les échanger contre des timbres postaux de la même valeur.

QUEBEC STAMP EXCHANGE, Inc. Boite Postale 157, Québec, Can.

A VENDRE

A L'ANCIENNE FURETTE

UNE MAISON à vendre dans un quartier très agréable, comprenant 10 pièces, avec jardin, garage, etc. S'adresser à M. J. E. Livernois, Limitée, 328 rue St-Jean, Québec.

LES BANQUES DE NEW-YORK

LE SUBSTITUTION HENRY DE CLARE QUEL'NY A PLUS A GRANDE D'ÉVÉNEMENTS FACHEUX.

La Madison Trust Company, la Twelfth Ward Bank et la Nineteenth Ward Bank ont ouvert leurs portes hier matin comme à l'ordinaire et le surintendant des banques d'Etat, Henry A. Morgan, qui ne craignait plus d'événements fâcheux.

M. J. P. Morgan est venu au secours des deux dernières de ces banques, assez sérieusement menacées et l'Equitable Trust Company a racheté la première.

La Nineteenth Ward Bank a trois succursales dont une au No 152 Est 34e rue. Quand les bureaux de cette dernière s'ouvrirent hier matin à 8 heures, environ 70 déposants demandèrent aussitôt le remboursement de leur argent.

Les paiements furent tous effectués sans délai. Quelques déposants de mandèrent le règlement définitif de leur compte.

Dans les autres succursales, il n'y eut pas de retraits de dépôts; au contraire, un certain nombre de commerçants vinrent apporter de l'argent pour encaisser qu'ils avaient pleine confiance dans la banque et plusieurs effectuèrent des dépôts de 500, 600 et 700 dollars.

Au siège principal de la banque, il y eut des retraits nombreux, mais tous furent payés sans difficulté.

M. Bradley Martin, président de la Nineteenth Ward Bank a fait connaître la situation financière, il a dit qu'il y avait en caisse \$1,300,000.

SOMMIER "BANNER"

Les Marchands dignes de confiance le vendent



En vente chez les principaux marchands

THE ALASKA FEATHER & DOWN Co., Limited, MONTREAL—OTTAWA—WINNIPEG—QUEBEC

LA TUBERCULOSE

GUERISSABLE

TRAITEMENTS CLIMATIQUES, MODIFICATEURS, HYGIENIQUES

M. Francis Marre, dans le "Correspondant," consacre une partie de sa revue des sciences aux traitements de la tuberculose; il envisage successivement la cure marine, le traitement du docteur Bayle et les traitements hygiéniques.

D'après Debove et Piquet, le nombre des tuberculeux, en France, pourrait être évalué à plusieurs centaines de mille. M. Francis Marre consacre à ces malades, dans le "Correspondant," une étude qui est faite pour leur donner confiance. L'auteur s'élève, d'abord, contre une idée généralement admise: l'hérédité tuberculeuse ne serait pas certaine, "des cas très nombreux établissent l'influence bienfaisante d'un isolement hâtif qui est pour l'enfant le seul traitement efficace et logique." M. F. Marre examine ensuite les principaux traitements de la tuberculose. Il les classe en trois catégories:

Les unes, dit-il, se fondent uniquement sur l'idée d'accroître la résistance générale de l'organisme et de lui conférer une force suffisante pour lui permettre de résister victorieusement aux ravages du bacille de Koch. Les autres procèdent du désir d'attaquer, s'il est permis de s'exprimer ainsi, le mal dans sa racine et le microbe dans sa vie même, de manière à le mettre hors d'état de nuire.

D'autres enfin sont conçus suivant une méthode mixte, et poursuivent à la fois la régénération des forces du malade et la suppression du germe destructeur qui les mine. Les premiers sont défensifs, les seconds offensifs, les troisièmes à la fois défensifs et offensifs, ce qui, à tout prendre, correspond à une tactique infiniment séduisante.

Le traitement "climatique" cherche à accroître la résistance générale de l'organisme. D'après le docteur Ravillet, de Cannes, sous la triple influence de l'air marin, du bain de mer et du bain de lumière, la constitution se modifie rapidement. C'est ce qui fit dire au professeur Debove: "Bains de mer, luminosité de l'atmosphère, air marin, la réunion synergique de ces éléments assure aux stations méditerranéennes une supériorité incontestable dans la cure de la tuberculose médicale." Le docteur Lalesque, d'Arachon, a "même systématisé" en quelque sorte le traitement par la mer. Ce traitement comporte non seulement le repos du malade sur une plage abritée, mais encore le séjour au large, sur des barques à rames ou à voiles.

Les traitements "modificateurs" sont à l'heure actuelle au nombre de deux. Le traitement du docteur Doyen rappelle beaucoup celui du cancer. Le traitement du docteur Bayle est non moins intéressant; il est exposé dans la "Revue internationale de

médecine et de chirurgie" du 25 novembre 1907 et du 10 juillet 1908.

"M. Bayle, nous dit l'auteur de l'étude du "Correspondant," donne systématiquement à tous ses malades tuberculeux, de la rate de porc crue à une dose qui peut atteindre 50 grammes par jour. L'effet utile et bienfaisant ne tarde pas à se produire: l'état général s'améliore rapidement en même temps que les lésions locales s'atténuent."—M. Francis Marre recherche la raison de l'influence de la rate sur la tuberculose.

Le "pourquoi" de cette amélioration, dit-il, doit être cherché dans une action spéciale de la rate qui jouerait vis-à-vis de l'organisme le rôle éminemment utile d'un appareil de défense, et qui, notamment, s'opposerait à la déminéralisation, normale, pourrait-on dire chez les tuberculeux. Faire absorber de la rate crue à un malade dont la rate fonctionne mal, puisqu'il se déminéralise, c'est rendre à l'organe insuffisant, la force et l'énergie dont il a besoin pour accomplir la fonction physiologique qui est la sienne. Ce que les médecins appellent opothérapie est tout simplement un traitement qui consiste à faire ingérer à un malade des portions de certains organes pris chez des animaux convenablement choisis, dans le but de remédier à l'insuffisance des organes correspondants du malade.

Le traitement "hygiénique" a pour but et pour résultat d'accroître la résistance opposée par l'organisme au bacille de Koch. Dans cet ordre d'idées, déclare M. Marre, la création de villages sanatoria, de jardins ouvriers, de cités-jardins salubres doit être considérée comme chose excellente.

Avant de terminer cette revue des traitements de la tuberculose, signalons une communication faite à la "Presse médicale" par deux médecins italiens, MM. F. Pedrazzini et C. de Vecchi. Ces messieurs exposent la technique d'un nouveau traitement de la tuberculose pulmonaire. Son point de départ est une observation fortuite: l'an dernier, l'un des auteurs eut à donner ses soins à un tuberculeux qui venait d'avoir l'hémoptysse cassée. Il arriva ce qui, sous l'influence mécanique exercée par l'appareil de traction appliqué en vue de réduire la fracture, l'état des poumons du malade alla en s'améliorant.

La relation de cause à effet paraissait si nette que l'observateur, s'étant vu attribuer cette année un service de tuberculeux, n'hésita pas à appliquer de suite un double appareil de traction à un patient dont les lésions pulmonaires étaient bilatérales. De plus, dans le but de provoquer une irrigation sanguine plus copieuse des poumons, il installait le malade en position inclinée ou plutôt renversée, les pieds en haut sur l'oreiller, et la tête en bas.

Il vit la fièvre tomber en une dizaine de jours.

Une manière de faire fortune

LE DOCTEUR BLACK, DE CLEVELAND, EMBRASSAIT LES VIEILLES DAMES

On apprend de Cleveland (Ohio) que les parents de feu Mme Rebecca Lord attaquent le testament par lequel cette dernière laisse 50,000 dollars au docteur Black.

Le Dr Black, qui est âgé de 39 ans, a déclaré devant un tribunal que Mme Lord, morte à un âge très avancé, lui avait fait ce legs en reconnaissance de l'affection respectueuse qu'il lui avait vouée depuis 1897. Son affection était, dit-il, celle que pourrait avoir un fils pour sa mère.

"J'étais plein d'attention pour elle, disait le docteur, et, chaque fois que je lui rendais visite, je l'embrassais en arrivant, ainsi qu'en la quittant. Ce n'est, du reste, pas la première femme âgée que j'embrasse. Beaucoup d'autres, auxquelles je vouais une affection pareille, comme un fils embrasserait sa mère, m'ont, à leur mort, laissé des sommes variant de quelques dollars à \$1,000.

"J'ai la conscience tranquille, ajoute le docteur. Mes rapports avec toutes ont été honorables."

Depuis l'âge de dix ans, le docteur Black prodigue ainsi son affection et ses baisers aux dames respectables qui l'entourent. Pas une d'elles ne l'oublia dans le testament.

Y a-t-il calcul ou inclination dans cette fureur d'embrasser les vieilles femmes? On ne sait. En tout cas, c'était très lucratif.

—Le projet de loi qui tend à limiter à dix minutes la durée des discours parlementaires sera-t-il voté?

—En tout cas son auteur le défendra par un grand discours.

—Qui durera?

—Plus d'une heure.

Deux cabines prises en horreur

New-York, 13.—Personne ne voulant occuper la cabine qui servait au docteur Crippen, sur le steamer "Morgenthau", le capitaine a cru devoir transformer la chambre No 52 en une pièce servant de magasin. Bien que cette cabine soit placée sur le pont d'avant et en fort bonne place pour l'air, aucun voyageur ne veut l'occuper parce qu'elle a été habitée par l'assassin de Belle Elmore.

La cabine d'Ethel Le Neve, qui se trouvait située juste en face de celle du docteur, est également regardée comme hantée et propre à jeter les plus mauvais sorts.

"La santé pour tous"

Sous ce titre alléchant, M. François Wolf vient de publier une brochure, qui sera certes bien accueillie de tous.

De la table des matières, nous extrayons ce qui suit:

Culture physique: Bains d'air, de soleil; bains turcs; Rayon X; feuillets ouverts jour et nuit; questions des logements; le port des sandales; l'eau minérale, le café, le malt; la bière; le beurre végétal; l'avoine; le pain bis; l'hygiène de la chevelure; les yeux; respiration nasale; la denture; les dents, etc.

Tout le monde devrait se procurer "La Santé pour Tous" qui est en vente chez tous les libraires au prix de 10 centimes.

TABAC CHAMPLAIN

À FUMER ET À CHIQUER

5- MAGNIFIQUES MAISONS -5

A VENDRE \$5,000 FACILE

A DES TERMES TRES FACILES

Nous offrons maintenant en vente CINQ MAGNIFIQUES MAISONS en brique Écossaise à l'épreuve du feu situées dans la partie la plus importante de la Ville Montcalm, le futur WEST MOUNT de Québec.

Ces MAISONS sont maintenant en voie de construction et construites sous la surveillance d'experts en architecture. Toutes les commodités modernes sont maintenant à leurs portes. Les maisons seront prêtes à occuper le 1er mai 1911.

Pourquoi n'être pas propriétaires de votre maison, quand vous pouvez l'acheter à des termes si faciles? \$1,000 comptant, et \$4,000 à votre acommodement vous achèteront une magnifique et solide maison en brique Écossaise à l'épreuve du feu sur l'Avenue Lévis, dans la Ville Montcalm.

C'est un des plus sûrs placements offerts aujourd'hui. Profitez-en et achetez le meilleur immeuble de Québec à des prix avantageux et votre placement est destiné à tripler en QUATRE ou CINQ ANS. Pour plus amples informations s'adresser à

MONTCALM LAND COMPANY

BUREAU, 328 RUE ST-JEAN

TEL. 3407.

P. N. TESSIER, Gérant



Un député italien dévalisé

Il vient d'en arriver une bien bonne à un député italien, M. Gallini, un des fondateurs et le secrétaire du groupe de la gauche démocratique. L'autre nuit, dans le train de Naples à Rome, un habitué pickpocket lui subtilisa son portefeuille. Le voleur a été volé, car le portefeuille ne contenait aucun billet de banque; par contre, M. Gallini y gardait soigneusement la liste complète et "unique" des membres de la gauche démocratique.

Pour des raisons que nous ne saurions résumer ici en quelques mots, cet événement cause une immense émotion à Montefiore et les lignes les plus fines de la police italienne viennent d'être lancées à la recherche du voleur et du précieux portefeuille. Les attraperont-ils?

Spécialités de la Pharmacie Martel

ANTITUSSINE, le meilleur sirop pour la toux, la bouteille 20c
PASTILLES BRONCHITIQUES, pour la toux, la boîte 10c
CACHETS ROYAUX pour Maux de Tête, la boîte 15c
SIROP D'HYPOPHOSPHITES, excellent Tonic, la bouteille 60c
ELIXIR D'HUILE de Foie de Morue, la bouteille 60c
SALSEPAREILLE composée avec Iodures, la bouteille 60c
EMULSION D'HUILE de Foie de Morue, 30 cts la bouteille 60c
et Prescriptions des Médecins remplies avec soin et promptitude et aux plus bas prix.
Amusez nos bons de 5 pour cent, ils valent de l'argent

PHARMACIE L. E. MARTEL
PHONE 2483 91 RUE ST-JOSEPH

LEVENEMENT

Journal Populaire
Fondé, imprimé et publié par la Compagnie
de l'ÉVÉNEMENT, 25, rue de la Patrie, Québec.
Tous les jours, à l'exception des dimanches et
des jours fériés, à 5 h. 30, au prix de 10 cts.
Tous les autres jours, à 5 h. 30, au prix de 15 cts.
Tous les autres jours, à 5 h. 30, au prix de 15 cts.
Tous les autres jours, à 5 h. 30, au prix de 15 cts.

L'ÉVÉNEMENT.

QUÉBEC, 14 JANVIER 1911.

INJUSTICE
ET DANGER

La question soulevée par le discours du trône au sujet de la représentation des provinces dans le parlement du Canada est pour nous d'une extrême importance. Cependant le gouvernement ne lui consacre que quelques mots sans indiquer quelles sont ses intentions à cet égard.

Sir Lomer Gouin est naguère parti pour assister à la conférence interprovinciale où fut récemment discutée cette question, sans dire de quel côté penchaient ses préférences. Il en est revenu tout aussi coï et le discours du trône n'est pas de nature à nous éclairer sur ce point.

Il est évidemment dans la nature du premier ministre d'inviter et d'écouter les suggestions de sa loyale opposition avant de prendre une décision importante.

C'est ainsi que les réformes préconisées par MM. Teller, Chapais, Bourassa, Prévost, Bernard et autres, en matière d'éducation, d'agriculture, de colonisation, nous sont parvenues par le gouvernement qui s'en réclame de tout le monde.

Aussi est-ce un grand avantage pour la province d'avoir en parlement une opposition vaillante et éclairée.

Cette fois encore, l'opposition n'a pas chicané le gouvernement sur son mutisme chronique. Elle a immédiatement pris parti pour ce qu'elle croit être l'intérêt de la province de Québec, en déclarant qu'il serait injuste d'accorder aux provinces maritimes ce qu'elle demandait, le droit d'avoir aux Communes au moins autant de représentants qu'elles en avaient lors de leur entrée dans la Confédération canadienne.

C'est-à-dire que ces provinces sont prêtes à conserver tout ce qui leur restait favorable dans ce pacte mais exigent qu'elles soient mises sur un pied plus avantageux que les autres.

Par exemple la Nouvelle-Écosse, par suite de la stabilité de sa population par rapport à celle de Québec, a perdu un député depuis 1807, et trois depuis 1872 année où le nombre de ses représentants fut le plus élevé.

Elle demande aujourd'hui qu'on lui donne droit au nombre minimum de 19 députés qu'elle avait lors de son entrée dans la Confédération.

Si on lui accordait cette demande, et si la constitution était amendée à cet effet, l'unité de représentation dans la Nouvelle-Écosse serait d'un député par 24,188 habitants, tandis que l'unité de représentation dans Québec serait d'un député par 25,307.

Ce serait une injustice de plus en plus grande à mesure que la province de Québec augmenterait en population, et ce serait aussi un danger pour notre race.

L'Ouest gagnera plusieurs sièges après le prochain recensement. Les provinces maritimes et l'Ontario en perdront encore quelques-uns tout probablement.

Mais la province de Québec, qui, selon l'heureuse expression de M. Chapais, est pour la représentation des provinces, comme l'astre majeur à ses satellites, conservera toujours son nombre invariable de 65 députés.

Si en plus de ce que nous perdons d'influence par le fait de l'accroissement des provinces anglaises de l'Ouest, nous consentons aujourd'hui à perdre ce que nous gagnions jusqu'ici du côté des provinces de l'Océan, notre déchéance politique sera rapide et les pessimistes auront eu raison de dire que nous étions destinés à disparaître com-

me facteur important dans le conseil de la nation.

C'est contre cette injustice que s'élevaient les membres de l'opposition, tant à l'Assemblée qu'au Conseil législatif, et c'est contre ce danger qu'ils mettent le gouvernement en garde.

Plaira-t-il maintenant, à l'honorable Sir Lomer Gouin, premier ministre de Québec et par la volonté de l'électorat chargé de gouverner, c'est-à-dire de prévoir, nous dire qu'elle est cette pensée de derrière la tête qu'il avait quand il mit dans la bouche de l'administrateur ces vagues paroles du discours du trône.

Les électeurs de cette province ont peut-être droit de savoir de quel côté le gouvernement de son choix oriente sa politique à un moment critique de notre histoire nationale.

LES SALAIRES
DES EMPLOYÉS

Une classe de gens qui a dû lire attentivement, le contenu du discours du trône, c'est bien celle de nos pauvres employés civils.

Ils ont dû être passablement déçus de ne y rien voir qui tende à l'amélioration de leur sort.

Les sommes fabuleuses votées et à voter pour les hautes structures des écoles techniques, l'augmentation des indemnités parlementaires, les augmentations budgétaires en faveur de nos pauvres lieutenants, gouverneurs, etc., en face de la parcimonie exercée à l'égard des instituteurs et des institutrices et des fonctionnaires publics, font bien prévoir que si les ministères se plaisent à proclamer, Sir Lomer Gouin, "Père de la province de Québec", ils n'oseront pas le proclamer le père des pauvres.

Les salaires des employés civils n'ont augmenté que dans une infime proportion depuis l'organisation de notre gouvernement provincial et de ses départements.

Cependant le coût de la vie a presque triplé depuis lors. Une maison qui se louait dix dollars en 1870 en vaut trente aujourd'hui. Les viandes, le beurre, le lait, les oeufs, ont augmenté d'une façon incroyable.

Donnez donc à vos employés, dont le travail et le mérite fait votre force, de quoi vivre modestement mais convenablement.

LA COLONISATION
SE MEURT

M. Jean Prévost a fait hier le discours de sa vie. Il a démontré que le rapport du ministre de la colonisation et des mines est rempli de fausseté et il a défilé le gouvernement de prouver que le dixième du nombre de nouveaux colons dont se réclame le ministre des terres pour l'année 1909 sont des colons de bonne foi.

Cela n'empêche pas le discours du trône de dire que la colonisation fait des progrès.

C'est faux, répond M. Prévost et il le prouve.

Le député de Terrebonne soutient que le gouvernement fait languir les colons de bonne foi au moins deux ans, en moyenne, avant de leur accorder les lots de colonisation qu'ils demandent. Même, dans quelques cas, il se passe quatre, cinq ou six années avant que l'on fasse justice au colon, si dans l'intervalle il ne s'est pas fatigué d'attendre.

Nous pouvons ajouter que des colons établis dans la forêt vierge il y a vingt ans et qui se sont ouverts des champs superbes en dépit des persécution des marchands de bois, ne peuvent encore obtenir leurs lettres patentes du département des terres après les avoir respectueusement sollicitées depuis quinze ans !

"Vous dites que la colonisation progresse", s'écrie M. Prévost, "mais, comme au temps où M. Gouin occupait le poste de ministre de la Colonisation, le chef du

ILLET DU SOIR

VARIATIONS EN COULEURS

Il est pour chaque semaine une couleur. La semaine des premières communications est blanche ; celle des premières amours est bleue ; celle des premiers noces est rose ; celle des premiers regrets est violette ; celle des deuxièmes regrets est jaune ; celle des troisièmes... pardon ! celle qui vient de s'écouler est grise.

Le gris est la couleur du brouillard, de la pluie, de l'ennui, de l'indécision, de tous les actes neutres et incomplets, de tous les efforts barrés, de tous les rêves qui n'ont pas eu le temps de s'épanouir, manque de vigueur et manque de vitalité, souvent aussi manque de lumière, manque de franchise, manque de calme, manque de politesse, manque de "jarnigone".

Le gris, vous diront les peintres est une nuance monotone, on le traite un peu de toutes les couleurs employées. Lorsque du clair on veut faire l'obscur, on se sert du gris ; et de même, quand on veut noyer le souvenir dans les brouillards de l'oubli, on se grise. Mais il y a "manière". Les uns se grisent de mots, tel n'est pas l'hon. John C. Kaime, les autres d'idées, ce qui n'est pas le cas de M. J. O. Mousseau ; ceux-ci d'ambition, tel Sir Lomer Gouin, ceux-là de vanité, qu'ils appellent dilettantisme, esthétisme, bref, une foule de noms en "isme" qui rincent tous avec égoïsme ; et nous avons M. Rodolphe Lemieux.

Nous avons eu l'ouverture d'une nouvelle session. Et dans la Chambre obscure, banale, sans couleurs, de la Chambre grise, enfin les députés semblent pleurer sur leur éternelle ignorance et leur perpétuelle indécision.

M. Gouin, certes, a fait grise mine, l'autre jour lorsque au cours d'une colère d'un bleu... il s'est fâché noir, et en a fait voir de toutes les couleurs à un pauvre journaliste qui ne lui avait pourtant rien fait. Le fait est aussi que quand on lui a appris que M. Bourassa allait recevoir si vite, notre deuxième ministre est devenu vert et l'avenir ne lui est pas apparu bien rose. Et ceci explique cela ; sous le coup de cette peur bleue, il a vu rouge ; il a passé du rouge au violet et c'est alors qu'il a administré au journaliste, jaune de peur, la verte semonce que l'on sait.

N'importe, il y a des heures bien sombres dans notre Législature. Quand donc apparaîtra l'arc-en-ciel de la réconciliation entre le parti rouge et le parti bleu et verra-t-on arborer le drapeau blanc de la paix ?

GRANDESEIL

département est encore dans l'impossibilité d'obtenir le contrôle des lots de colonisation, de ceux même qui sont situés dans ce qu'on appelle les réserves de colonisation.

C'est ainsi que l'hon. M. Devlin s'imaginer peut-être qu'il est vraiment le ministre de la colonisation, quand, en vérité, il n'est qu'un ministre ayant le seul pouvoir d'ouvrir des chemins et de construire des ponts.

Un autre fait qu'il importe de souligner c'est que d'anciens colons établis aux frais de la province par feu M. le curé Labelle, dans la région nord de Montréal, sont si injustement traités par les marchands de bois et le gouvernement qu'ils sont obligés de quitter notre sol, après vingt ans de sacrifice de temps et d'argent, pour aller demander du pain à une province plus hospitalière.

Voulez-vous leurs noms, M. le ministre de la colonisation, nous vous les donnerons avec plaisir ?

On s'est moqué dans une certaine partie colon. Riez, messieurs du parti colon. Riez, messieurs les égoïstes repus, mais dans quelques années il n'y aura plus de colons du tout dans la province de Québec.

Pourvu que ça n'entraîne pas la disparition du département, cela vous est sans doute bien égal.

Boileau a dit : "L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a." Le rédacteur du *Soleil* écrit : "L'esprit que l'on veut avoir gâte celui que l'on a."

Ca n'est pas plus mal que le "par ce que" énergiques du premier ministre.

Porte la Signature de *Rodolphe Lemieux*

L'ÉLECTION DE
SAINT-SAUVEUR

Le député de Saint-Sauveur, M. Langlois, a été fidèle à son mandat et à ses électeurs ouvriers en rappelant au gouvernement qu'il n'était ni rouge ni bleu, mais le représentant d'une classe spéciale et indépendante dont il entend prendre les intérêts à la Législature.

En quelques paroles franches et fermes, il a protesté contre les journaux ministériels qui réclamaient comme une victoire du gouvernement son élection contre M. Patry.

Cette affirmation est également injuste pour le candidat battu et pour les ouvriers. M. Patry était le candidat de Sir Lomer Gouin qui avait fait se retirer en sa faveur des chefs ouvriers de son parti. Ceux-ci refusèrent de se laisser imposer un tel député et suscitèrent en opposition la candidature ouvrière de M. Langlois.

On sait le reste. M. Patry et son parrain politique M. Gouin furent battus à plates coutures.

Mais le gouvernement n'est pas fier, probablement parce que les temps sont durs pour lui, et il se console d'une défaite en faisant dire par ses journaux que le candidat victorieux est aussi un de ses partisans.

M. Langlois a bien fait de remettre les choses au point.

Le député de Saint-Sauveur a ajouté qu'il entend conserver son entière indépendance vis-à-vis les partis politiques. Pour notre part cela nous fait plaisir. Nous ne sommes pas de ceux qui voient un ennemi dans celui qui ne se incline pas sans cesse et toujours devant les opinions et les caprices d'un seul homme.



Echos de la législature : Quelques minutes avant la séance, une voiture vient s'arrêter en face du Palais législatif. L'administrateur de la province en descendit.

Au début de la séance, l'hon. John C. Kaime, ministre sans portefeuille, ouvrit soudain la bouche comme pour parler. C'était pour en prendre une autre.

Qui n'a pas vu le député Eugène Leclerc "souffler" le discours à Louis Létourneau, n'a rien vu.

Quelle belle paire de représentants la ville de Québec s'est donnée !

On aura tort de croire que le député de St-Roch est une petite tête d'oiseau, et que le député de Québec-Centre n'est pas un astre fulgurant.

Sir Lomer Gouin s'étant fait appuyer par ses journaux le Père du Peuple, un groupe d'employés civils s'est formé pour composer un nouveau "pater". Notre excellent service d'informations nous en va la première. Voici :

Notre Père qui êtes au parlement, Que votre nom soit changé, Que votre règne dérive, Que votre volonté soit défilée, En la Chambre comme au Conseil ; Donnez-nous un peu de pain quotidien.

Nous vous pardonnerons vos offenses, Comme tous ceux que vous avez offensés, Si vous ne nous induisez plus en tentations Et si vous nous délivrez du mal. Ainsi soit-il.

Constation mélancolique

A propos du procès de François Médaille, meurtrier de la femme avec laquelle il était en instance de divorce, un de nos confrères fait les judicieuses réflexions que voici :

"Il y a vingt-six ans, les auteurs dramatiques demandaient au nom de la morale que le mariage ne fut plus indissoluble et réclamaient le divorce. Dumas fils nous émut. Sardou nous fit sourire, et le théâtre fit voter la loi de 1884. Dès lors, disette, plus de crimes passionnels, plus de meurtres, le divorce allait être la paix du foyer. Il n'en fut rien. A côté de la question du mariage se plaça le problème des enfants ballottés, traillés, déshérités par les luttes entre parents, douloureux stigmates de leurs querelles, forcés souvent de prendre part dans ces péripéties conjugales."

PETITE
GAZETTE

Un usage étrange

En cette fin d'année, où l'on se prend à faire des comparaisons sur les modes et les usages des temps écoulés, il y a le sujet des lettres de deuil qui s'impose à l'attention. Il n'est plus d'usage, pour qui tient à observer tous les usages, que les femmes figurent sur les lettres de deuil.

Une mère n'apprend pas à ses amies la mort de son fils, une veuve celle de son mari. Un homme meurt, ayant encore sa mère, ayant sa femme, des filles, des neveux, tout ce que vous voudrez comme féminisme... aucune d'elle ne sera mentionnée dans la lettre. Et ce sera un petit cousin éloigné, presque inconnu, un enfant peut-être, qui parlera en leur nom. Vainement cherchera-t-on la raison de cet usage. Ce n'est pas une explication que de répéter : "C'est l'usage !"

C'est l'usage ? Pourquoi ?

Répugnant sectaire

Le convent des Rédemptoristes d'Antony, Seine, occupé autrefois par tant de saints et d'hommes religieux, tels que le regretté P. Berlioz, auteur de la vie de "Garcia Morano", est devenu un établissement laïque, dépendant du département de la Seine. Une croix surmontait la chapelle du convent ; l'administration l'a fait abattre le jour même de Noël.

Pêcheurs d'Islande

Le pêcheur d'Islande disparaît : le caprice de la mer y est pour quelque chose et le goût des Palmipèdes pour le reste.

L'impoli ne veut plus aller pêcher la morue et les gars que leur "Palmipède" attend au pays breton" préfèrent devenir gradés dans la marine de l'Etat que de naviguer comme "capitaines" de goélettes dans les mers du Nord. Le palmipède est par là mieux assuré.

Les armateurs sont accablés de frais ridicules qui ne profitent à personne, et le recrutement devient plus difficile, on prévoit que vingt bateaux à peine seront armés cette année à Paimpol.

En 1905, le chiffre des goélettes pour la pêche d'Islande était tombé à 53, et, en février dernier, à 31. On entrevoit déjà comme prochain l'époque où l'on considérera tristement, dans Paimpol, le dernier des Islandais.

Les dépenses du président

L'«Officiel» vient de publier la liste des crédits français, ouverts pour le mois de janvier 1911 par le vote d'un douzième provisoire. On y remarque : dotation du président, 100,000 francs ; frais de pension du président, 75,000 francs ; frais de voyage de déplacement et de représentation du président, 75,000 francs. Cela fait bel et bien 250,000 francs au lieu de 100,000 qui sont constitutionnellement alloués à M. Fallières.

Les élus du paradis athée

Le citoyen Sébastien Faure fait une conférence à Millau, Aveyron. S'adressant aux catholiques, il ose dire :

"Votre félicité éternelle, nous vous la laissons. Cette terre, dont vous avez fait un enfer, nous voulons en faire notre paradis. Et dans ce paradis, il n'y aura pas, comme dans votre Évangile, beaucoup d'appelés mais peu d'élus. Tous sont appelés et tous seront élus."

Mais une catholique, une vraie catholique, venue de deuil, a assisté à la conférence. Elle s'approche du rénégal et lui dit :

"Monsieur, j'avais un fils unique. Il était ma joie et mon orgueil, de l'ai perdu. Comment me ferez-vous un paradis de cette terre, si vous ne me laissez pas seulement l'espoir de le retrouver un jour ?"

C'est là le grand problème, l'éternel problème que la race des Sébastien Faure ne pourra jamais qu'éclaircir.

M. Sébastien Faure n'a pu répondre à son auditrice : il a haussé les épaules pour se donner une contenance.

Nouvelle à la main

Enfants pauvres : —Qu'est-ce que tu aurais voulu trouver, toi, pour Noël, dans tes souliers ?

—Des chaussettes.....

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE N.-D. DE QUÉBEC

TIRELIRES
BANQUES À DOMICILE

LA CAISSE D'ÉCONOMIE

DE NOTRE-DAME

DE QUÉBEC.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE

DE NOTRE-DAME

DE QUÉBEC.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE

DE NOTRE-DAME

DE QUÉBEC.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE

DE NOTRE-DAME

DE QUÉBEC.

Une Infirme du Rhumatisme

Cinq boîtes de "Fruit-a-tives" la guérirent

4 Home Place, Toronto.

15 Décembre 1909.

Je souffrais terriblement de Rhumatisme depuis environ un an, mon bras droit était enflé et le mal était douloureux. Sur tout le côté droit, la douleur était affreuse, et j'avais peine à me mouvoir. Deux médecins me soignèrent, mais ne me firent aucun bien, et j'eussai plusieurs autres remèdes mais sans résultat. J'étais complètement impotent et je souffrais du rhumatisme tout l'hiver dernier.

Je vis Fruit-a-tives annoncé dans "The Telegram" et je me décidai à employer ce remède. Après en avoir pris une boîte, je fus beaucoup mieux et la douleur fut moindre, et je continuai le traitement avec de bonnes espérances. Après en avoir pris trois boîtes, je fus si bien que je pus me servir encore de mon bras et la douleur était pratiquement disparue. Après en avoir pris cinq boîtes, je fus entièrement guérie — plus de douleur — plus de souffrance — et maintenant je suis aussi bien que je n'ai jamais été. La guérison de mon cas par "Fruit-a-tives" est splendide, car tous les docteurs ont échoué même pour soulager mes douleurs.

Pour l'amour de ceux qui peuvent souffrir de cette terrible maladie, je vous permets de publier ce témoignage.

Mme LIZZIE BAXTER.

"Fruit-a-tives" est le seul remède qui guérit actuellement le rhumatisme et les Sciatiques, parce que "Fruit-a-tives" est le seul remède qui empêche l'Acide Urrique qui se forme dans toutes les parties du corps. S'il n'y a pas d'excès d'acide urique dans le sang, il n'y a pas de rhumatisme. "Fruit-a-tives" conserve l'estomac propre — le foie actif — les intestins réguliers, les reins forts et la peau excellente. Ce sont les organes qui débarrassent le corps de toute maladie. Quand "Fruit-a-tives" régularise si bien le système que toute maladie est éliminée, alors il ne peut y avoir aucun acide urique pour enflammer les nerfs et causer la douleur que l'on connaît sous les noms de rhumatisme, Sciatique, Lumbago, Névralgie, "Fruit-a-tives" guérit toute trace de Rhumatisme, Douleurs dans le dos, mains et pieds enflés, dus à l'empoisonnement du sang par l'acide urique.

Si vous êtes sujets au Rhumatisme, guérissez-vous maintenant avec "Fruit-a-tives" et débarrassez-vous des douleurs pour l'hiver.

50 cents la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai, 25 cts. Chez tous les marchands, ou envoyés, postage payé, sur réception du prix par Fruit-a-tives, Ltd, Ottawa, Ont.

PATENTS

Offres de Prix de Grands Manufacturiers

Livres sur les brevets, "Avis aux inventeurs". "Nouvelles inventions demandées". "Pourquoi quelques inventeurs ne réussissent pas". Envoyez de simples aperçus ou modèles pour avoir les titres du Bureau des Patentes. M. Greeley, qui était autrefois Commissaire des Patentes, était comme tel chargé officiellement de toutes les Patentes des États-Unis. 5-119-6

GREELEY & McINTIRE
PATENT ATTORNEYS
WASHINGTON, D. C.

Mon expérience de 15 années m'a porté à choisir l'agence de la Voiture McLaughlin — qui est sans contredit la mieux faite et la plus forte qui soit fabriquée, et je sais par expérience que c'est une voiture telle que celle-ci, qu'il faut pour nos chemins de Québec et des environs.

Voyez plutôt ce qu'un de ces fameux chars a fait récemment. Le 3 novembre une voiture McLaughlin gagnait une course de 10 milles (free for all) en 7 minutes et 42 secondes, battant une voiture de 90 H. P.

Le 4 novembre, ce même char gagnait une course de 10 milles (free for all) en 7 minutes et 23 secondes et une autre course de 20 milles en 15 minutes et 17 secondes.

Je suis en mesure de fournir ce fameux char de 7 styles différents sans compter un grand nombre de livraisons. Je serai bien aise de vous fournir tous les renseignements, catalogues gratuits sur demande.

Je désire aussi attirer votre attention sur le fait que je suis maintenant pourvu des machines nécessaires aux réparations d'automobiles de toutes sortes. Toutes les réparations qui me sont confiées sont faites sous ma surveillance personnelle et par des ouvriers compétents. Une visite vous convaincra. 5-94-0

JOS. DEVARENNES,

Tel. 2068. 279, RUE ST-JOSEPH

AUTOMOBILES, BICYCLES, POELES A GAZO LINE

La solitude est la demeure naturelle de toutes les pensées ; c'est elle qui inspire tous les poètes, crée les artistes, qui anime les génies. (LACORDAIRE.)

Dr Rene Plamondon

Ex élève des Hôpitaux de Paris et Londres

SPECIALITE : Voles Goutte, Urinaires et médecine générale.

Angle des rues St-Paul et Leclerc. NO 1A

TEL 3052. QUÉBEC

TABAC

CHAMPLAIN

A FUMER ET A CHIQUER

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE N.-D. DE QUÉBEC

TIRELIRES

BANQUES À DOMICILE

La Caisse d'Économie est maintenant en mesure d'offrir au public des petites Banques (Home Banks) qui ont l'avantage d'être à toute heure prêtes à recevoir les dépôts.

Le public ne manquera pas d'apprécier cet excellent moyen d'inspirer, surtout aux enfants, le goût de l'Épargne.

LUNDI, LE 16 JANVIER

COMMENCERA NOTRE GRANDE

VENTE ANNUELLE de JANVIER

Une Occasion Qui Se Répète Qu'une Fois, d'Acheter Les Meilleures Marchandises à un tiers et demi de Moins que les Véritables Prix Réguliers

Les bons marchés sans nombre, qui étonneront même les clients les plus ardents.

Même dans nos ventes sensationnelles que nous avons faites dans les années passées jamais nous avons été capable d'offrir des avantages aussi captivantes que cette année.

Les prix sont certainement pas en rapport avec les qualités offertes. Nos méthodes sont vigoureuses et directes. En coupant les prix nous allons droit au but c'est-à-dire que nous réduisons nos marchandises au-delà des espérances des acheteurs même les plus économes.



Nous aurions certainement aimé à donner des détails complets sur les occasions qui feront sensation dans chacun des départements mais la chose est absolument impossible vu que pour une grande partie les lots offerts ne dureront pas une seule journée, mais pour vous convaincre venez lundi et les jours suivants voir quelle foule envahit le magasin, et avec quelle rapidité les marchandises sont enlevées et vous verrez que ce que nous avançons est la vérité.

... VOICI QUELQUES OCCASIONS PARMI DES MILLIERS D'AUTRES ...

Edredon
Pour Kimonos, couleur rouge, rose, gris et bleu, largeur 54 pouces, valant \$1.00 prix de vente . . . 75c

Toile à Robes
Couleurs unies, les plus jolies teintes, qualité supérieure à 30c, spécial . . . 19c

Zephyr de Coton
Zephyr Crêpe, effets rayés, couleurs assorties, valeur de 33c, prix de vente . . . 20c

Etoties à Robes
Etoties à Robes, toute laine, effets diagonaux, 4 patrons différents, valant de 50c, spécial . . . 29c
Serge diagonale toute laine, largeur 44 pouces, couleurs assorties, de qualité remarquable à 65c pour 39c

Drap Caracul
Noir et couleurs, très large, le nouveau tissu pour manteaux d'hiver, valant \$4.50, spécial . . . \$2.68

Etoffe "Couverte"
Pour Manteaux d'enfants, largeur 54 pouces, noir, bleu et rouge, rég. \$1.20, spécial . . . 84c

Crepe de Coton
Crêpe Serpentin, patrons orientaux convenables pour robes de maison, qualité de 25c pour . . . 18c

Indienne Anglaise
Rayé ou fleuri, prix régulier 15c prix de vente . . . 11c
Une autre ligne valant 12c pour cette vente . . . 8c

Drap à Costumes
Noir et de couleurs, tout laine, très lustré, grand assortiment de couleur, valant 85c, Prix de Vente . . . 58c
Une autre ligne un peu inférieure, largeur 44 pouces, noir et couleurs, spécial 48c prix de vente . . . 39c

Couvertures de Laine
Couvertures en Laine Blanche, 6 lbs, grandeur 60x80, la meilleure valeur possible à \$3.50 pour . . . \$2.38

Bas pour Dames et Enfants
Bas en laine noire pour dames et enfants, par côtes, valant 40c pour . . . 19c
Bas en Cachemire noir pour dames valant 40c pour . . . 19c
Une autre ligne supérieure en qualité, valant 75c, spécial . . . 39c
Bas de Cachemire noir pour enfants valant de 15c à 30c pour clairer à . . . 5c

Rugs
Rugs Axminster, grandeur 27x54 pouces avec ou sans frange, prix spécial \$3.00, pour clairer . . . \$1.98
Matte en Coco, pour porte, rég. 45c, pour . . . 33c

Coupons de Tapis, Tapestry, Bruxelles et Axminster, valant jusqu'à \$1.50 à moitié prix.

Centres, Dessus d'oreillers et de Bureaux
Faits de très beau linon blanc brodé se vendant jamais moins de 30c à 40c, pour . . . 25c

Costumes pour Dames
En beau cheviot de couleurs garni de soie moirée noire, valant \$24.50 pour cette vente . . . \$12.90
En serge diagonale, bien, derniers modèles, valant \$27.90 prix de vente . . . \$16.90

Manteaux
De cheviot de couleurs, garnis de braid régulier \$15.00, prix de cette vente . . . \$11.25
En tissu Almond, réversible, régulier \$9.50, prix de vente . . . \$7.00

Toiles à Nappes et Nappes à Patrons
Toile Damassée blanche, largeur 60 pouces, régulier 50c pour . . . 30c
Une autre qualité, supérieure, valant 60c pour . . . 39c

Matinées Blanches
Matinées en Lawn Blanc, modèles 1911, les unes garnies de Dentelle ou broderie fine, les autres par plis et brodées, valeur de \$1.00 pour . . . 58c
Une autre ligne en Mercerisé tricoté, valant bien 35c pour . . . 15c

Gravates pour Messieurs
En Popeline, ce nouveau tissu au fini soie, valant 25c pour . . . 10c
Une autre ligne en Mercerisé tricoté, valant bien 35c pour . . . 15c

Soies
Soie Foulard imprimée, de qualité supérieure, grand assortiment de dessins et couleurs, valant 60c à 90c pour . . . 30c
Crêpe de Chine de Couleur 27 pouces de largeur, régulier \$1.75, prix de vente . . . 89c
Soie Taffeta Noire, se vendant tous les jours 50c la verge, pour cette vente . . . 30c
Soie Taffeta Crème, largeur 29 pouces, bonne qualité à 65c, pour . . . 39c
Satin Broché noir, valeur de 22.25 pour cette vente . . . \$1.40

Robes de nuit pour Hommes
En très bonne Flanellette Rayée, valant au moins \$1.50 pour . . . 98c

Broderies
Très belle Broderie Suisse, dans une variété de patrons et largeurs, régulier 5c à 8c, pour . . . 3c
10c pour 4c
12c pour 5c
15c pour 7c
20c pour 12c
35c pour 20c

Mousseline à Robes
Mousseline de Fantaisie Blanche avec pois, se vendant régulièrement 12c pour . . . 8c
Mousseline Brodée Blanche, valeur de 22c pour . . . 15c

Flanellettes
Flanellettes de Fantaisie, patrons rayés convenables pour robes de chambre, valant de 12c à 15c pour . . . 10c

Coupons de Flanellette
Flanellette Blanche en coupons de 2 à 10 verges, valant jusqu'à 15c pour . . . 9 1/2c

Linon Blanc (en Coupons)
2 à 8 verges, valant de 15 à 20c la verge pour 5c, 6c et . . . 7c

Soies
Soie Foulard imprimée, de qualité supérieure, grand assortiment de dessins et couleurs, valant 60c à 90c pour . . . 30c
Crêpe de Chine de Couleur 27 pouces de largeur, régulier \$1.75, prix de vente . . . 89c
Soie Taffeta Noire, se vendant tous les jours 50c la verge, pour cette vente . . . 30c
Soie Taffeta Crème, largeur 29 pouces, bonne qualité à 65c, pour . . . 39c
Satin Broché noir, valeur de 22.25 pour cette vente . . . \$1.40

Soies
Soie Foulard imprimée, de qualité supérieure, grand assortiment de dessins et couleurs, valant 60c à 90c pour . . . 30c
Crêpe de Chine de Couleur 27 pouces de largeur, régulier \$1.75, prix de vente . . . 89c
Soie Taffeta Noire, se vendant tous les jours 50c la verge, pour cette vente . . . 30c
Soie Taffeta Crème, largeur 29 pouces, bonne qualité à 65c, pour . . . 39c
Satin Broché noir, valeur de 22.25 pour cette vente . . . \$1.40



Cette Vente est pour argent comptant seulement.

OUVERTURE à 9 Heures LUNDI MATIN, le 16 JANVIER

F. SIMARD & CIE, 142, Rue St-Joseph, ST-ROCH.

[illegible]

L'ADIEU

Donc, pour n'avoir pas eu d'une parole brève,
A l'heure où dans vos yeux les miens se sont plongés,
Lier nos cœurs épris pourtant du même rêve,
Il faudra nous quitter, comme des étrangers.

Ce ne fut que la crainte et non l'indifférence,
Qui retient sur ma lèvre un mot prêt à jaillir !
Adieu donc... sur ma route, hélas ! la Providence,
Avait mis une fleur que je n'ai su cueillir.

Du rosier de l'Amour les floraisons prochaines...
Hors des buissons nouveaux, se tendaient vers ma main...
Le rosier effeuilla, triste, ses roses vaines,
Et l'Amour, en pleurant, prit un autre chemin.

Adieu donc, plage blonde, où par les nuits de lune,
Nous venions tous les deux, l'un vers l'autre penchés,
Cueillir les genêts d'or qui croissent sur la dune,
En écoutant les flots pleurer sur les rochers.

Adieu, frères bateaux aux palpitantes voiles,
Dont nous suivions l'envol vers un sombre lointain,
En faisant des projets qu'éclaircissaient les étoiles,
Et que venait troubler les brumes du matin.

Dire qu'en ces beaux soirs dont les printemps abondent,
Dans un de ces moments où, purs voluptés,
Il semble qu'en chantant, deux âmes se répondent,
Le bonheur était là dans l'ombre, à nos côtés !

Nous ne l'avons point vu... Mais de cette heure exquise
L'emporie au fond du cœur le souvenir choyé,
Et puis, comme un parfum dont l'amertume grise,
Le regret triste et doux du bonheur couloie.

RAYMOND CRUSSARD.

UN PETIT CHEVREAU QUI NE VOULAIT PAS ÊTRE MANGÉ

Le petit Pierre a six ans. Il a bien
su sa leçon, et demande à sa mère
une jolie histoire "comme récom-
pense." Elle sait beaucoup d'histoires,
maman, et elle les dit si gentiment !
Voici donc le dialogue qui s'engage
entre maman et son petit Pierre :

— Il était une fois, au Jardin des
Plantes, un gros, gros boeuf... Cha-
que matin, on lui apportait à man-
ger un petit chevreau.

— Tout vivant ? Il était tout vi-
vant ?

— Oui, tout vivant... D'ordinaire,
le petit chevreau, affolé, allait se
blotir dans la cage, et il se laissait
manger.

— Pauvre petit !

— L'autre jour, c'était le tour d'un
petit chevreau tout noir. Au lieu de
se laisser faire comme les autres, il
se mit à courir sur le boeuf, quand il
le vit s'avancer ; et il frappa vaillam-
ment à coups de pieds et à coups de
tête.

— C'est bien fait. Bravo, le petit
noir !

— Remarque bien que cela pouvait
passer pour de la pure folie, car le
boeuf était si gros que le petit chevreau
ne pouvait pas espérer se tirer d'affaire.
Il fit tant des pieds et de la
tête que le gardien se dit : "Retournons
le chevreau qui pourrait éborgner
d'Erlin gros boeuf."

LE FRÈRE ET LA SŒUR

Théophile et Flore étant seuls à
la maison, le frère dit à la sœur :

— Viens, cherchons quelque chose
de bon pour nous régaler.

Flore répondit :

— Si tu peux me conduire où per-
sonne ne nous voit, je consens à te
suivre.

— Eh bien, dit Théophile, allons
dans la laiterie, nous y trouverons
de la crème excellente.

Flore reprit :

— Le voisin qui fend du bois dans
la rue ne manquera pas de nous
voir.

— Viens donc à la cuisine, dit Théo-
phile ; il y a du miel dans une ar-
moire.

— Mais tu n'y penses pas, mon frè-
re ! et la voisine qui file assise de-
vant la fenêtre, ne pourrait-elle pas
nous voir ?

— C'est vrai ! mais allons à la ca-
ve où sont les fruits, nous en man-
gerons tout à l'aise ; il y fait si noir,
que personne assurément ne nous
verra.

— Ah ! mon frère, reprit encore
Flore, es-tu bien sûr que personne
ne nous verra ? Tu as donc oublié
que Dieu nous voit dans les ténèbres
les plus épaisses et même au travers
des murailles ?

Théophile, rappelé à sa conscience
par cette observation, s'écria :

— Tu as raison, ma sœur, je l'ava-
is oublié ! Dieu nous voit tou-
jours et l'on ne peut faire le moins
du mal sans qu'il en soit témoin. A l'ave-
nir, je ne l'oublierai plus jamais.

Flore se sentit heureuse d'avoir si
à propos empêché son frère de com-
mettre une mauvaise action, et elle
lui donna une estampe où l'on voyait
l'œil de Dieu entouré de rayons, avec
ces mots au bas :

Dien voit tout, est partout. On a beau se cacher ;
A son œil pénétrant on ne peut se soustraire ;
Quand on pêche en secret, on n'est pas moins pêché ;
A l'éternel témoin, gardons-nous de déplaire.

L'OUBLI

Sur la tombe où tu dors, ô pâle fiancée,
Plus jamais, jamais plus ne vient le fiancé !
Tu n'entends plus de voix te parler du passé,
Ame qui n'as d'écho dans aucune pensée !

La dernière couronne à ta croix délaissée
S'égare sur ton nom, par la mousse effacé ;
Plus jamais ton bouquet flétri n'est remplacé ;
Ni chrysanthème blanc, ni rose, ni pensée.

Las ! ne tends plus l'oreille et n'ouvre plus les yeux !
Pour l'apporter des fleurs aucun pas ne résonne ;
Pour l'offrir une larme il ne vient plus personne.

C'est l'oubli, ce néant des suprêmes adieux,
— Mais la nature aux morts reste bonne et fidèle ;
La rosée est sur eux une larme éternelle.

PAUL PIONIS.

EN FAMILLE

L'ORIGINE DU PAIN

L'usage du pain a pris naissance
avec la civilisation elle-même, dans
l'Extrême-Orient.

C'est ainsi que les Égyptiens et
les Hébreux connurent le pain de
très bonne heure.

D'abord, on mangea les grains de
blé sans préparation, tels que la na-
ture, les produisit. On arrachait les
épis encore verts et pleins de sève
pour s'en nourrir.

Le feu une fois connu, on fit cuire
les grains dans l'eau, et on les man-
gea, à l'instar du riz et de l'orge
moulu. Plus tard, on imagina de
passer les grains au feu avant de
les cuire.

On imita l'action des dents en bro-
yant le blé avec un pilon, puis on
l'écrasait sur des tables de pierre à
l'aide de rouleaux.

Bientôt, la découverte des moulins
à bras eut l'avantage de diviser les
grains d'une manière plus parfaite
et moins pénible qu'avec les mor-
tiers. Chaque famille avait son mou-
lin, c'était même un des principaux
ustensiles du ménage ; on y broyait
le grain au moment d'approprier les
repas.

L'usage de ces petits moulins exis-
te encore en Bretagne, et dans les
endroits où l'on cultive le sarrasin.

Enfin, l'on arriva à l'emploi des
meules couchées l'une sur l'autre.
La meule supérieure, dit l'ar-
chitecte, a d'abord été construite en
bois dur, armée de têtes de clous,
dont l'arrangement imitait assez bien
celui des meules piquées ; par la
suite on la fit également en pierre,
comme la meule inférieure.

Les moulins furent d'abord action-
nés par des esclaves, des hommes de
condition vulgaire ou que la loi
forçait à ce travail, tels furent Sam-
son chez les Philistins et Plautus
chez les Romains.

Les meules, conduites à bras d'hom-
mes ou par des animaux, étant par
la suite devenues plus lourdes, fu-
rent mises en mouvement par l'eau.
Les moulins et les meules, en di-
visant les grains, ne séparaient pas
les pellicules du son ; on songea de
bonne heure à en purifier la farine et
on inventa les bluteaux. Les pre-
miers furent des paniers d'osier et
de jonc. Pour obtenir une farine
moins grossière, on fit les tamis plus
serrés ; les premiers furent confec-
tionnés avec le crin d'animaux, le

fil d'archal, la laine, la soie, le
chanvre et le lin.

Lorsque les hommes eurent trouvé
le secret de convertir le blé en fa-
rine, ils se contentèrent longtemps
encore d'en faire de la bouillie.

Enfin, on trouva la manière de
faire le pain. Le procédé consistait
simplement à pétrir de la farine étan-
due d'eau, et l'on faisait cuire cette
pâte sous la cendre.

Dans ces temps reculés chacun ap-
prêtait soi-même son pain ; c'était
plutôt l'ouvrage des femmes.

Dans l'origine, on ne pétrissait la fa-
rine et l'eau qu'au moment de la
faire cuire pour chaque repas, ainsi
que l'on fait des autres aliments.

Il est fort probable qu'un morceau
de pâte oubliée et qu'une ménagère
économe aura réuni, lorsque cette
pâte était déjà durcie à d'autres pâtes
nouvellement préparées afin de ne pas
la laisser perdre, aura produit sur
cette dernière une réaction assez ap-
préciable pour reconnaître l'utilité de
son emploi.

Le pain ainsi fabriqué ayant paru
meilleur, l'usage s'en répandit et a
été conservé depuis.

L'expérience ne tarda pas à faire
connaître en effet, que le propre des
acides dans un corps est d'en agi-
tiser, subtiliser, diviser les parties et
de le rendre plus léger en le gonflant
et en laissant de petits vides ou
l'air s'introduit.

On se servit donc de pâte aigre
que l'on gardait plusieurs jours pour
lui permettre d'aigrir. On eut ainsi
un aliment plus léger et en même
temps plus digestible ; la fabrication du
pain était dès lors résolue.

Cette pâte aigre prit le nom de
levain ; parce que la fermentation
qu'elle produit soulève la pâte. Le
levain est resté jusqu'à ce jour la
base fondamentale de la boulange-
rie.

Les riches ont toujours eu à dis-
poser du pain qu'ils assaisonnaient
de diverses matières qui en faisaient
un aliment plus agréable et plus
sain. Pour obtenir une farine plus
fine, on eut l'idée de faire le pain, le
peuple en sa principale nourri-
ture et le pauvre n'en connut pas
d'autre.

Mais le levain ainsi conservé ne
permettait guère que de faire du pain
de pâte ferme ou gros pain, au dé-
triment du pain de luxe ou petit pain.
Les praticiens se mirent à recher-
cher si d'autres levains que celui de
pâte ordinaire ne pouvaient pas fai-

re mieux lever celle-ci et rendre le
pain plus léger.

Ces recherches conduisirent à la
découverte de la levure de bière.

Quant à la cuisson, voici comment
on s'y prenait. L'âtre du feu, bien
nettoyé servait le plus souvent à
cet usage ; l'on mettait dessus un
peu de pâte aplatie que l'on recou-
vrait de cendres chaudes et on l'y
lissait jusqu'à ce que le pain fût
cuit.

Mais ce procédé ne faisait cuire
le pain que d'un côté ; on l'environ-
nait de cendres dont la chaleur im-
médiate brûlait une des surfaces et
salissait l'autre. On remédia à cet
inconvenient en mettant entre la
pâte et le feu une feuille de tôle.

Plus tard, l'on se servit d'un gril
placé sur les charbons ou d'une poêle
que l'on tenait sur le feu et dans
laquelle on mettait la pâte. Ce der-
nier moyen est celui employé de nos
jours pour faire les crêpes.

On inventa ensuite les fours por-
tatifs qu'on chauffait en dehors et
qui étaient d'un usage pratique plu-
tôt pour les pièces de pâtisserie que
pour le pain proprement dit.

Vinrent ensuite les fours fixes ou
à demeure qu'on chauffait intérieure-
ment comme les fours dont se ser-
vent actuellement les boulangers.

D'abord, de briques ou de terre, on
les fit ensuite de fer et d'airain. Les
Hébreux en avaient l'usage et les
trouvèrent fort commodes. Ces nou-
veaux fours nécessiteront peu à peu
l'emploi de tous les ustensiles usi-
tés depuis en boulangerie, mais qu'on
perfectionna avec l'expérience.

Après la découverte de la fermen-
tation et l'invention des fours chauf-
fés intérieurement, les progrès de la
panification se manifestèrent d'abord
dans la fabrication puis dans la
forme du pain, qui varia, selon les
besoins et les caprices du consumma-
teur.

C'est ainsi que les ménages
particuliers abandonnèrent peu à
peu l'usage de faire leur pain, et le
luxe de la table alla dès lors en
grandissant.

Au pain de pâte ferme, qui servait
à l'alimentation d'une famille pen-
dant plusieurs jours, succéda un pain
plus léger parce qu'il contenait plus
d'eau, mais qu'on ne permettait pas
de le conserver aussi longtemps, ce
qui obligea le consommateur à se
renouveler plus souvent son appro-
visionnement.

Au pain de pâte ferme, qui servait
à l'alimentation d'une famille pen-
dant plusieurs jours, succéda un pain
plus léger parce qu'il contenait plus
d'eau, mais qu'on ne permettait pas
de le conserver aussi longtemps, ce
qui obligea le consommateur à se
renouveler plus souvent son appro-
visionnement.

LA BAVARDE

Charlotte eût été une aimable et
excellente fille, si elle avait su mai-
triser sa langue. Mais cela lui était
impossible ; elle éprouvait un be-
soin irrésistible de parler et, pour
le satisfaire, elle racontait au pre-
mier venu tout ce qu'elle savait,
sans plus de réserve en faveur de
son père, de sa mère, de ses frè-
res et sœurs, et ses autres pa-
rents, que relativement à ses voi-
sins et voisins, à ses amies et à
toutes autres personnes quelcon-
ques. C'était l'indiscrétion même.

Comme d'ailleurs elle disait plus
de mal que de bien et que, par une
intemperance de langue non exem-
pte de quelque malice, elle am-
plifiait ou dénaturait les faits, elle
s'attira le mépris et le ressen-
timent de tout le monde. On ne
voulait plus la voir, plus l'enten-
dre ; on la repoussait partout ; on
la nommait la bavarde.

Cela la peina et la mortifia beau-
coup, sans doute, mais cela ne la
corrigea pas du tout.

Devenue grande, elle entra en
service chez un honorable com-
merçant. Ses maîtres la prirent
d'abord et même l'affectionnèrent,
car elle était propre, laborieuse et
de bonne volonté. Mais bientôt son
bavardage incessant et insupporta-
ble lui fit perdre leur attachement
et leur estime. Au bout de trois
mois, ils en avaient assez de cette
espèce de caquet-ton-beu compro-
mettant, qui avait toujours quelque
histoire à raconter sur l'un ou sur
l'autre, sur tel client ou telle clien-
te, et qui ne se privait pas du plai-
sir de révéler aussi le secret de
leur propre foyer. Ils la congédiè-
rent.

Charlotte ne fut pas plus discrète,
ni par suite plus heureuse, dans
les autres maisons où elle servit,
et elle se fit partout une si mau-
vaise réputation que, renseigne-
ment pris sur son compte, plus
personne ne voulut d'elle pour ser-
vante. Elle apprit ainsi, par une
triste expérience, que

Trop parler nuit.

QUAND vous avez besoin
d'un bon sténographe,
annoncez-le dans l'ÉVÈNE-
MENT.

L'ESPRIT DE CHARITÉ

L'abbé Peyramale, curé de
Lourdes à l'époque des Apparitions,
se dévouant de tout au profit des
pauvres. Sa servante, le voyant un
jour gratifier un mendiant d'un gi-
let de flanelle achetée le veille, n'y
put tenir :

— Eh quoi ! Monsieur le Curé,
vous lui avez donné le gilet neuf ?
Ne pouvez-vous pas, aussi bien
lui faire l'aumône de celui qui est
tout usé ?

L'abbé Peyramale eut une ré-
ponse superbe :

— Cet homme était assez riche
en gentilles. Il était inutile de lui
en ajouter une de plus.

Un enfant de sept ans écrit au Pape

Le petit Gerard Vanhienbrouque
a écrit au Saint-Père et il en a
reçu une réponse, écrite toute en-
tière de la main du Pape et accom-
pagnée d'un gracieux cadeau : un
médaillon d'argent représentant
Notre-Seigneur et Saint Jean, le
disciple bien-aimé à la dernière
Cène.

Voici la lettre de l'enfant, com-
mentaire vivant du Décret sur la
Première Communion.

Desvres, le 26 août 1910.
Tres Saint-Père.

C'est un petit enfant de France
qui se permet de vous écrire pour
vous dire son bonheur en appre-
nant que vous lui permettez de re-
cevoir Jésus. J'ai sept ans depuis
quinze jours, je peux donc faire ma
première communion !

Quel bonheur ! J'aime tant le
petit Jésus !

Je le prierais bien pour vous,
Tres Saint-Père, afin qu'il vous ac-
corde de longues années encore
pour sauver mes petits frères et
petites sœurs de France.

Daignez, Tres Saint-Père, bénir
votre petit enfant ; bénissez aussi
mes chers parents et mon petit
frère qui a fait sa Première Com-
munion cette année.

Votre petit enfant qui veut tout
jours rester chrétien.

Gerard Vanhienbrouque.

Chez ses parents
Desvres (Pas-de-Calais) France.

LES AMOUREUX

Ils passent lents et doux dans la beauté du soir.
Ils n'ont pas l'air de se parler ni de se voir.
Ils vont l'un près de l'autre, elle blanche, lui sombre ;
Et quand une lumière inonde de bleu l'ombre,
Ils passent vite, ayant peur d'être reconnus.
Car amoureux ils ont joint leurs doigts nus...
Mais il est tant de gens, le soir, au seuil des portes,
Qui respirent l'air frais que la nuit tendre apporte !
A presque chaque pas ils sont effarouchés,
A peine si leurs mains se peuvent rapprocher...
Ils s'éloignent un peu l'une de l'autre et paraissent
indifférents, et pour trouver l'ombre ils s'empressent !
Le bruit des voix les gêne, et trop de curieux
Cherchent à découvrir le secret de leurs yeux...
On les voit hésiter, parfois, au coin des rues,
Sous des flots de clartés électriques et crues.
Ils se consultent. L'heure avance, il se fait tard...
Encore un peu d'amour innocent quelque part
Où la rue est obscure et le peuple tranquille.
Où l'on se sent comme emporté loin de la ville !...
Oh ! l'ombre pleine d'aise et de sécurité
Qui les accueille et qui les voit avec bonté !
Ils ont la douceur et le rêve dans l'âme,
Et leurs cœurs attendris ardemment la réclament !
Lents toujours, voici qu'ils reviennent sur leurs pas !
Ils voudraient se quitter, ils ne le peuvent pas !
Et comme il est minuit, que les portes sont closes,
Et que de plus en plus désert est le chemin,
Ils s'en vont, se tenant librement par la main...

ALBERT LOZEAU.

CE QUE PEUT PENSER ET ECRIRE UNE AVEUGLE

La "Semaine Religieuse" de Mont-
réal, et d'autres publications ont par-
lé quelquefois, pas assez souvent,
de merveilleuses de clarté et de dé-
vouement opérées dans nos institu-
tions religieuses.

L'auteur de ces lignes désire en
donner un nouveau témoignage.

Au mois de mai dernier (1910), je
célébrais, dans l'intimité et la piété
d'une fête de famille, en la pieuse
chapelle de Nazareth, Montréal, le
vingt-cinquième anniversaire de mon
ordination sacerdotale.

Je ne dirai pas les émotions que
s'emparent du cœur du prêtre en un
jour où il se reporte à l'heure de
l'imposition des mains, de l'unction
lentes institutrices :

Voici cette pièce tout à l'honneur
de la jeune aveugle et de ses excel-
lentes institutrices :

Au Révérend Père X...
L'auréole d'argent sur votre front rayonne.
Vingt-cinq ans de labeur forment votre couronne ;
Vingt-cinq ans de service à l'autel du Seigneur,
Oh ! pour vous quel bonheur !

Comme un ange de paix vous passez sur la terre,
Déversant dans les cœurs la céleste lumière,
Votre rôle ici-bas, prêtre de l'Eternel,
C'est de conduire au ciel.

Dieu vous a confié la parole sublime
Qui donne le pardon, qui retient sur l'abîme
Qui rend à l'espérance et calme la douleur,
Fait revivre le cœur.

Aux âmes donnant Dieu, vous lui donnez des âmes,
Et du divin amour par vous brillent les flammes.
Par Dieu même choisis, vous devenez mortel,
Frère de l'Eternel.

Au l'autel, c'est par vous que l'union s'opère
Entre l'heureux séjour et notre triste terre ;
Un désir, un appel, du ciel à votre voix
Descend le Roi des rois.

Poursuivez bien longtemps cette noble carrière,
Apôtres du Très-Haut, ange de la prière ;
Que votre diadème soit plus brillant
Que l'or, le diamant.

LARA LANCOT.
Elevée de Nazareth.

CASTORIA Pour l'éclair et l'éclair. Porte la
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée Signature
de L. H. H. H.

LA PRIERE

Ma fille ! va prier ! vois, la nuit est venue ;
Une planète d'or l'abaisse par la nuit ;
La brume des cieux fait trembler le contour ;
A peine un char lointain gît dans l'ombre... Ecoute !
Tout rentre et se repose, et l'arbre de la route
Secoue au vent du soir la poussière du jour !

C'est l'heure où les enfants parlent avec les anges,
Tandis que nous courons à nos plaisirs étranges,
Tous les petits enfants, les yeux levés au ciel,
Mains jointes et pieds nus, à genoux sur la pierre,
Disant à la même heure une même prière,
Demandant pour nous grâce au Père universel !...

Il n'est rien ici-bas qui ne trouve sa pente,
Le fleuve jusqu'aux mers dans les plaines serpente ;
L'abeille sait la fleur qui recèle le miel,
Toute aile vers son but incessamment retombe ;
L'aigle vole au soleil, le vautour à la tombe,
L'hirondelle au printemps, et la prière au ciel.

Lorsque pour moi vers Dieu ta voix s'est envolée,
Je suis comme l'esclave, assis dans la vallée,
Que dépose sa charge aux bornes du chemin ;
Le me sens plus léger ; car ce fardeau de peine,
De fautes et d'erreurs qu'en gémissant je traîne,
La prière en chantant l'emporte dans sa main.

VICTOR HUGO.

Coupons d'Etoffes à Robes

Sur tous les coupons d'etoffes à robes noires et couleurs, nous donnons un escompte de 10 à 50 p.c.

Etoffes à Costumes Noires

Serres diagonales \$1.95 pour \$1.40
Serres diagonales \$1.35 pour \$1.05
Gousset \$3.00 pour \$2.30
Basket \$1.50 pour \$1.05

Etoffes de Fantaisie Noires pr Robes

Valant \$1.30 pour \$1.00
Valant \$5c pour \$3c

Imitation de Creamer

Pour Manteaux ou étoles et manchons :
Valeurs de \$5.95 pour \$4.75
Valeurs de \$5.50 pour \$3.60
Valeurs de \$3.00 pour \$2.50
Valeurs de \$2.75 pour \$2.05

Etoffes Noires pour Manteaux

Cheviot noir, 54 pouces, valant 95c pour \$1.00, 69c
Frises noir, 54 pouces valant 85c pour \$1.00, 69c

Couvertes

Rouge cardinal et écarlate pour manteaux d'enfants, valant \$1.25, réduit à \$1.00, 99c

Shawls

Shawls blancs, pour dames, valeurs de \$1.95 pour \$1.49, 85c pour 69c
Sur la balance du stock, nous donnons 3 bons pour 1.

Drap à Costumes

Noir et bleu-marin, 54 pouces de largeur, bonne pesanture, valeur 99c prix de vente \$1.00, 69c

Etoffes à Costumes de Couleurs

Toutes les étoffes à costumes de la dernière saison valant 85c, 99c et 95c, réduites à \$1.00, 69c
Ettoffes de :
\$1.15 pour 70c, \$1.50 pour \$1.10
\$1.25 pour 79c, \$1.75 pour \$1.20
\$2.25 pour \$1.69, \$1.95 pour \$1.49
\$ Sur toute la balance du stock, nous donnons trois bons pour un.

Dentelles

Dentelles et insertions torchon, valant 25c, 35c, et 50c pour \$1.00, 39c
Sur toutes les dentelles guipure orientales ou valenciennes, nous donnons 3 bons pour 1.

Rubans

Sur tout le stock, 3 bons pour 1.

Broderies

3 BONS POUR UN SUR TOUT LE STOCK.

Soies

Soies taffeta de couleurs noires, bleu-marin, rouge, vert, ocl, bleu-ailé, grise, valant 80c, prix de notre grande vente \$1.00, 53c

Soies

Ecossaise valant 65c pour \$1.00, 49c
Carreauté noire et blanche, valant 65c pour \$1.00, 49c
Barrée noire et blanche, valant 65c pour \$1.00, 49c

Toile

Toile crash pour linges de vaisselle, largeur 24 pouces, valeur 20 cts pour \$1.00, 15c
Toile oakhack pour serviettes, largeur 20 pouces, valeur 18c pour 14c
Toile à rouleaux avec barres rouges largeur 18 pouces, valeur 15c pour \$1.00, 9c
Toile à rouleau, couleur naturelle, valeur 14c pour \$1.00, 11c
Sur la balance du stock, nous donnons 3 bons pour 1.

Chail Cotton

Un grand lot de chails de fantaisie et autres cotons lavables, valant 15c réduit à \$1.00, 12c

Indiennes

Toutes nos Indiennes valant 15c seront réduites à 12c durant cette vente et les balances de pièces, coupons \$1.00, 10c

Bas en laine noire cordée, pour dames, grandeurs 8 1/2, 9 et 9 1/2, valeur 40c pour \$1.00, 32c
No 7, 7 1/2, et 8, valant 35c et 38c, pour \$1.00, 28c

3 Bons pour 1

Sur tous ces articles, nous donnons 3 bons pour 1. Collets de Fantaisie, Ceintures, mouchoirs de fantaisie, frelling velling, gants de laine pour dames et enfants.

Cravates

La balance de nos cravates de couleurs style "Roxbury" valant 25c cette semaine \$1.00, 15c
Cravates en soie tricoté noire, blanche et couleurs, valant 50c, réduites 3 pour \$1.00, 14c
Boucles en satin noir, 25c pour 15c

3 Bons pour 1

Sur tous ces articles pour messieurs nous donnons 3 bons pour 1.
Chemises blanches et couleurs, collets, cravates, foulards, mouchoirs, bretelles, bas, sweaters, camisoles et caleçons, ainsi que sur toutes les serges et tweed.

Matinées

En satin noir, garnies d'insertions toutes grandeurs, valeur 95c, notre prix durant la vente \$1.00, 79c

Costumes

Tous sont réduits, costumes valant \$17.75 pour \$14.20
\$16.50 pour \$13.20
\$20.00 pour \$16.00
\$42.00 pour \$33.60
\$37.00 pour \$29.60

Manteap

En tweed de la dernière saison, valant \$13.00 pour \$10.00, 89.00
\$11.25 pour \$7.95

Jupons

En mohair de couleurs, bleu-marin, vieux rose, rouge, noir et bleu-pâle, valeur de \$1.00 réduit à \$1.00, 79c
\$1.49 pour \$1.19, \$2.00 pour \$1.50
\$1.80 pour \$1.40.

Collerettes et Manteaux

Sur collerettes et manteaux d'opéras, nous donnons un escompte de 20 pour cent.

Couvertes de Laine

Sur nos couvertes en laine et couvre-pieds, nous donnons 3 bons pour 1.

Grande Réduction

Sur tous nos tapis, brocatelles, portières, rideaux, tapis de table, mousselines, crottones, prelards franges, rugs, toile de chassis, nous donnons un escompte de 10 à 30 p.c.

3 Bons pour 1

Sur toutes nos matinées en soie.
Sur tout le stock de robes d'enfants.
Sur toute la lingerie coton blanc.
Sur tout le stock de sous-vête.

Kimonos

Longs et courts en edredons et crépons de couleurs, 3 bons pour 1.

Co ton n.Janes

Sur tous les cotons jaunes, cotons à drap, cotons à oreillers, flanelle blanche et couleurs, nous donnons les bons en double.

Bas

Sur toutes les lignes, nous donnons 3 bons pour 1.

Matinées

En lawn blanc brodé, valeur de 75c pour 49c, \$1.25 pour \$1.00, 79c
\$1.75 pour \$1.10, \$2.00 pour \$1.49

Camisoles

Sur nos camisoles pour dames, nous donnons 3 bons pour 1.
\$20.00 de nos bons valent \$1.00 en marchandises.

Chemises

Toutes nos chemises de couleurs, devant 44, valant \$1.00 et \$1.25, sont réduites à 50c, grandeurs 14, 14 1/2, 16 1/2, 17 et 17 1/2

Mitaines

Mitaines en laine cardinale, bleu-marin et noires, pour enfants, valant 15c, prix de vente, 2 paires pour 25c pour cent.

AU THEATRE NATIONAL

"MONTCALM"

Grand drame patriotique fait par un Canadien.—Le plus grand événement artistique de la saison

A lire, lundi, sans faute, la magnifique et complète analyse de ce magnifique drame que la direction du théâtre National a été si bien inspirée de monter.

Au moment où l'on travaille si ardemment à élever dans notre pays un monument à la gloire du grand héros des plaines d'Abraham, il est bon qu'on se serve du théâtre pour exalter davantage ce héros de notre pays.

Rien de plus touchant que d'assister, dans cette pièce, à la merveilleuse scène de la mort de Montcalm.

Et que d'autres scènes au cours de ce drame le plus beau assurément qui ait jamais été créé au pays.

Montcalm sera représenté par Paul Marcel et c'est tout dire. Il y aura, durant la semaine, plusieurs soirées de gala, une entrée autres sous le patronage du Club Montcalm.

Les billets s'envolent déjà rapidement. A lundi pour une foule de détails sur cette belle pièce.

lement le navire le plus rapide de la White Star Line, fera le service de Southampton, par la vieille route New-York-Queenstown-Liverpool.

Après cette date, les navires de la ligne de Liverpool partiront le jeudi au lieu de samedi, comme c'est le cas à présent.

Le plus grand navire

New York, 13.—On annonce que l'Olympic de la ligne White Star Line le plus grand navire actuellement à flot, exécutera sa première traversée le 14 juin prochain.

L'Olympic repartira de New York le 28 juin.

Il fera le service postal entre New York, Plymouth, Cherbourg et Southampton.

Dans ce dernier port, plus de 500,000 de dollars seront dépensés pour l'amélioration des docks qui recevront le navire géant ainsi que le "Titanic".

Le 10 août 1911, l'Adriatic actuellement le navire le plus rapide de la White Star Line fera le service de Southampton, par la vieille route New-York-Queenstown-Liverpool.

Après cette date, les navires de la ligne de Liverpool partiront le jeudi au lieu de samedi, comme c'est le cas à présent.

Nouvelles de Saint-Hyacinthe

La Maison O. Blondin et Cie, vient d'obtenir le contrat pour la construction d'un appareil de chauffage à la vapeur combiné haute et basse pression, pour le compte de la compagnie Omer Holden de cette ville, fabricant de chaussures, dans la nouvelle construction que cette puissante compagnie fait élever pour augmenter sa production générale.

M. Emile Berthiaume, chef de police à Fraserville, Qué., était de passage à St-Hyacinthe, dans sa famille, ces jours derniers, à l'occasion des fêtes du Jour de l'An.

Nous sommes informés que la nouvelle fabrique Dominion Pipe & Orban, Co., vient de livrer le premier instrument de musique fabriqué en entier par son personnel et dans ses ateliers. Les connaissances qui ont pu examiner cet instrument, avant et depuis sa livraison, en font l'éloge et ont dans le succès de la nouvelle industrie.

La famille Gervais, dont partie à l'emploi du gouvernement fédéral, s'est fait remarquer comme toujours lors de la dernière assemblée nationale tenue au manège militaire par sa conduite grossière à l'égard de certains orateurs.

Quelques amis et parents de notre chef de police ont à prélever une souscription destinée à l'achat d'un cadeau à notre chef de police à l'occasion du quarante-neuvième anniversaire de sa naissance.

Les élections municipales ont eu lieu cette année sans coup férir, contrairement à l'attente à peu près générale du clan le plus mélié à notre administration municipale, lequel s'attendait sans doute à de rudes attaques. Bien que nombreuse et concédée de sa force cette opposition a eu de force à se résigner à ce que les travaux actuels en construction soient terminés ou à peu près, alors que le motif de certains électeurs pour l'acceptation de ces travaux ainsi que les résultats électoraux, pour être appréciés avec plus de certitude et partant, plus exactement pour toutes les parties intéressées.

La nouvelle compagnie d'imprimerie et de comptabilité de St-Hyacinthe et en pleine opération depuis quelques semaines déjà et semble nous promettre les meilleurs résultats. Cette compagnie repose sur des bases assez solides pour lui permettre de faire bien et sérieusement toutes les opérations de son commerce déjà considérable et en bonne voie d'augmenter chaque jour davantage.

M. L. F. Fournier, fabricant de vernis malade depuis quelques semaines mais qui ne paraissait pas gravement atteint, vient de mourir, subitement. Le défunt était âgé de cinquante ans, et il était originaire de Ste-Rosalie de Bagot.

Les dames de Charité sont à préparer le prochain bazar annuel au profit de l'Hôtel-Dieu, lequel d'ordinaire constitue en faveur de cette institution de Charité un revenu sur lequel elle est certes en droit de compter.

M. A. E. Potier, de la maison Ambot et Potier est à faire construire un appareil à l'eau chaude circulaire, pour le chauffage de sa résidence située coin des rues Laframboise et Ste-Anne.

Toutes nos manufactures sont en pleine opération durant la présente saison et tout fait presser les succès et la solidité futures de ces établissements. Nous sommes informés et nous espérons que d'autres industries viendront s'implanter à St-Hyacinthe avant longtemps.

Il est probable en autant que nous pouvons en juger du moment que notre belle cathédrale sera livrée au culte vers le commencement de juillet prochain, en autant que les peintres, décorateurs, ne soient pas retardés dans l'exécution de leur travail.

QUAND VOUS AVEZ BESOIN d'un bon sténographe, annoncez-le dans l'ÉVÉNEMENT.

EN FAVEUR DE LA RECIPROCITE



M. CHAM-CLARK, leader démocratique au Congrès et qui est sur les rangs pour succéder à M. Joe Cannon. Il s'est déclaré en faveur de la réciprocité.

LE QUATUOR GILBERT

PREMIER CONCERT DE MUSIQUE DE CHAMBRE PAR LE QUATUOR GILBERT ASSISTÉ DE MILLE EVA MYLOTT, CONTRALTO AUSTRALIENNE.

Programme : Grieg—Allegro du 1er Quatuor. Le Quatuor Gilbert. Nevin—Mon désir. Gardner Grace—Lonely. Mlle Eva Mylott. Mozart—Andante et Menuet du 21e Quatuor. Le Quatuor Gilbert. Gluck—Air d'Alceste. Mlle Eva Mylott. Beethoven—Andante du 31ème Quatuor. Beethoven—Allegro con brio du 6e Quatuor. Le Quatuor Gilbert.

Mendelssohn—Allegro assai du 31ème Quatuor. Mendelssohn—Andante con moto du 3ème Quatuor. Le Quatuor Gilbert. Spross—Will St'he Wisp. Mlle Eva Mylott. Labo—Sérénade (tirée de Nemouna) Bruch—Finale du 1er Quatuor. Le Quatuor Gilbert. Madame Fernando Parent, au piano d'accompagnement.

Le caractère intime et délicat de la musique de chambre, pour Quatuor à cordes spécialement, demande une attention soutenue de la part des exécutants et des auditeurs. Pour ne pas distraire les exécutants, le public est donc respectueusement prié d'observer le silence durant les exécutions.

Les billets pour ce concert sont en vente chez Lavigne et Hutchison.

Association des Architectes

L'assemblée annuelle de l'Association des Architectes de la Province de Québec vient d'avoir lieu à Montréal dans les salles de l'Association, No 5 Côte du Beaver Hall.

Il y eut lecture de plusieurs procès-verbaux et le trésorier donna le résumé de ses états de comptes. Tous ces documents furent jugés très satisfaisants et prouvent que le conseil de l'an dernier ne l'a cédé en rien, au point de vue du travail et du dévouement, au conseil de l'année précédente.

M. J. Venne et Ludger Lemieux firent quelques remarques sur la qualité du travail des architectes. Il doit être non pas seulement mécanique mais intellectuel.

On procéda ensuite à l'élection des directeurs. Voici quel a été le résultat du scrutin.

M. J. R. Gardiner, président; M. Ludger Lemieux, 1er Vice-président; M. J. P. E. Dusseault, 2e Vice-président; M. J. Emile Vanier, secrétaire; M. W. S. Maxwell, trésorier; membres du conseil: MM. Thomas Raymond, Jos. Venne, Hugh Vaillance, G. A. Monette, Jos. Perrault, Stevens Haskell.

Lundi après-midi, il y eut conférence par M. le prof. Poivert et M. le prof. Mobbs.

Un dîner au club des ingénieurs a réuni les membres de l'association, après l'assemblée. Les principaux hôtes étaient le maire Guérin, le contrôleur Wanklyn, Mre J. L. Perron, C. R., président de la commission des parcs métropolitains et député de Gaspé, et le Dr Adami, président de la "City Improvement League". Des lettres d'excuses avaient été envoyées par Sir Lomer Gouin, l'hon. M. Taschereau et M. le maire Dronin de Québec.

Dans le cours de la convention, M. Ludger Lemieux donna d'excellentes explications sur le projet dont il est le promoteur et qui consiste à prélever une souscription qui permettrait d'envoyer en Europe chaque année un étudiant en architecture pour se perfectionner dans sa profession.

Ce projet, dont la réalisation est sur le point d'être assurée vu qu'un fort montant de souscription est déjà prélevé, rencontre l'approbation de tous les membres de l'Association.

Les Comités Permanents

Les comités permanents de la chambre ont été formés comme suit: Ce sont les mêmes présidents qui sont au fauteuil. Il n'y a que quelques légers changements dans la composition des comités.

Ordres permanents: L'hon. P. S.-G. Mackenzie, président, les honorables MM. Caron, Devlin, M. G. Cousineau, Godbout, Lafontaine, Berthier, Mender, Mousseau, Pennington, Pilon, Plante, Reed, Sylvestre, Teller et Tessier.

Bills Privés: M. Tessier, président; les honorables MM. Caron, Devlin, Taschereau, Prévost, M. G. Bernard, Bissonnette, Blouin, Carboneau, Cardin, Caron, Matane, Cousineau, Daigneault, D'Anjou, D'Auteuil, Delage, Delisle, Desaulniers, Flinnie, Francoeur, Galt, Gaudet, Gendron, Geoffrion, Gird, Godbout, Gosselin, Kelly, Lafontaine, Maskinongé, Langlois, Montréal, Langlois, St-Sauveur, Lavergne, Leclerc, Latourneau, Levesque, Mousseau, Mercier, Nault, Ouellette, Patenaude, Pennington, Pilon, Plante, Reed, Robillard, Robert, Rouville, Robert St-Jean, Sauvé, Séguin, Tanguay, Teller, Tourigny, Vilas, Walker et Walsh.

Chemin de fer et canaux: L'hon. J.-C. Kaine, président; l'hon. Sir Lomer Gouin et les honorables MM. Allard, Décarie, Devlin, Taschereau, Mackenzie, Prévost, M. G. Blouin, Bernard, Bissonnette, Carboneau, Caron, Matane, Daigneault, D'Anjou, D'Auteuil, Delage, Desaulniers, Flinnie, Gaboury, Gault, Gendron, Geoffrion, Gird, Gosselin, Hay, Kelly, Lafontaine, Berthier, Lafontaine, Maskinongé, Langlois, St-Sauveur, Lavergne, Leclerc, Latourneau, Levesque, Mercier, Mousseau, Nault, Ouellette, Patenaude, Pennington, Pett, Pilon, Plante, Robillard, Séguin, Sylvestre, Tanguay, Tessier, Tourigny, Vilas, Walker et Walsh.

Législation et lois expirantes: L'hon. Sir Lomer Gouin, président; les honorables MM. Décarie, Mackenzie, Prévost, Taschereau, M. G. Cousineau, D'Auteuil, Delage, Dupuis, Francoeur, Galt, Gendron, Godbout, Lavergne, Levesque, Mercier, Mousseau, Patenaude, Perron, Plante, Sylvestre, Teller et Tessier.

Agriculture et immigration: L'hon. J.-E. Caron, président; l'hon. Sir Lomer Gouin et les honorables MM. Allard, Décarie, Devlin, Mackenzie, Prévost, M. G. Benoit, Bernard, Bourassa, Carboneau, Cardin, Caron, Matane, Cousineau, Daigneault, D'Anjou, Delage, Desaulniers, Dion, Dorris, Dupuis, Francoeur, Gaboury, Gendron, Geoffrion, Gird, Godbout, Hay, Lafontaine, Berthier, Lafontaine, Maskinongé, Mousseau, Morissette, Nault, Ouellette, Patenaude, Pennington, Pett, Pilon, Plante, Robert, Rouville, Robert St-Jean, Sauvé, Séguin, Sylvestre, Teller, Tessier, Thériault, Walker et Walsh.

L'assemblée des comités permanents: L'hon. J.-E. Caron, président; l'hon. Sir Lomer Gouin et les honorables MM. Allard, Décarie, Devlin, Mackenzie, Prévost, M. G. Benoit, Bernard, Bourassa, Carboneau, Cardin, Caron, Matane, Cousineau, Daigneault, D'Anjou, Delage, Desaulniers, Dion, Dorris, Dupuis, Francoeur, Gaboury, Gendron, Geoffrion, Gird, Godbout, Hay, Lafontaine, Berthier, Lafontaine, Maskinongé, Mousseau, Morissette, Nault, Ouellette, Patenaude, Pennington, Pett, Pilon, Plante, Robert, Rouville, Robert St-Jean, Sauvé, Séguin, Sylvestre, Teller, Tessier, Thériault, Walker et Walsh.

Association Pharmaceutique

L'examen préliminaire pour l'admission à l'étude de la pharmacie a eu lieu le 5 courant avec le résultat suivant:

Des 22 candidats qui se sont présentés 9 ont été admis, et voici leurs noms par ordre de mérite: M. J. E. Lachaine, P. Gadois, A. Wainfeld, A. de Bellefeuille, Ernest St-Jacques, A. Bourgeois, R. Filion, Max. Schachter, et Félix Berlin.

Les professeurs suivants auront à se reprendre sur une matière seulement aux prochains examens: MM. J. Jos. A. Lagarde, R. Brunelle, et R. Gougeon.

Les examinateurs étaient MM. les professeurs J. O. Casgrain, de l'École Normale Jacques-Cartier, et Isaac Gamell, du High School, avec MM. J. J. Laurence, assesseur général et Victor Groux, assesseur pour Québec.

Les prochains examens auront lieu le 6 avril 1911.

A L'AUDITORIUM

THE TIME, THE PLACE AND THE GIRL

Ce n'est pas souvent que le public tient à rester jusqu'à la fin d'une représentation pour l'applaudir et pourtant dans "The Time, the Place and the Girl" nul ne veut partir sans en avoir la fin et le dernier mot.

Comme nous le disons ailleurs cette délicieuse fantaisie musicale sera représentée à l'Auditorium, le 20 et 21 janvier, la dernière journée en soirée et matinée.

La compagnie qui interprète nous arrive recommandée par la critique théâtrale américaine, nous croyons que le public ne sera pas déçu et que ce sera un joli compliment aux distractions de notre hiver et un joli pendant aux représentations d'opéra que nous a données il y a quelques jours à peine l'Auditorium.

Les billets seront en vente lundi.



MADAME LOUISE COTÉ Un EXEMPLE à SUIVRE

Madame Louise Coté de l'Isle Verte a fait usage du **Vin St-Michel** pendant plusieurs années et a été parfaitement guérie.

Si tout le monde comprenait à quel point l'usage d'un bon tonique, d'un tonique éprouvé est essentiel à la conservation aussi bien qu'à la conquête de la santé, l'anémie, la consommation ne feraient pas, chaque année, des milliers et des milliers de victimes. Nous vivons à une époque de vie intense, nous dépensons nos forces sans compter; la prudence la plus élémentaire nous commande donc de remonter nos forces, de réparer les pertes incessantes de l'organisme, d'enrichir notre sang appauvri par cette existence à toute vapeur que nous menons d'un bout de l'année à l'autre, qu'il s'agisse de travail ou de plaisir.

la maladie à laquelle nous payons plus ou moins lourd et toute relève de maladie a besoin d'un tonique merveilleux, doublé d'un tonique énergique qu'est le **Vin St-Michel**. Il stimule les fonctions organiques, il réveille l'énergie, il donne du ton au nerf, il refait les muscles en facilitant l'assimilation des aliments. L'appétit renaît comme par enchantement et les forces reviennent. D'un bout du pays à l'autre, on célèbre les merveilleuses propriétés du **Vin St-Michel**, qui a rendu la santé à tant de personnes, qui a prolongé la vie de milliers de patients.

Le témoignage de Madame Louise Coté, de l'Isle Verte s'ajoute aux centaines d'autres que nous avons publiés et que nous sommes toujours heureux de recevoir des personnes qui ont bénéficié des vertus curatives du **Vin St-Michel**. Voici la lettre de Madame Coté:

M. Boivin, Wilson & Cie., Montréal.

Messieurs:—Je certifie par la présente que j'ai pris du VIN ST-MICHEL à différentes reprises depuis plusieurs années et que je me suis très bien trouvée de son usage et que je suis en parfaite santé depuis que j'en prends.

Votre toute dévouée,

MADAME LOUISE COTÉ.

Tous les témoignages s'accordent pour mettre en relief les précieuses qualités médicinales du **Vin St-Michel** qui fait merveille dans les cas d'Anémie, Pâles Couleurs, Faiblesse, Epuisement, Fatigue nerveuse; comme aussi dans la convalescence des fièvres; c'est un fortifiant qui n'a jamais déçu la profession médicale, ni les nombreux malades qui y ont eu recours pour se rétablir. Si vous vous sentez faible, fatigué, mal en train, prenez du **Vin St-Michel** et vous retrouverez force, santé et vigueur.

BOIVIN, WILSON & CIE., AGENTS

520, RUE ST-PAUL, MONTREAL.

TABAC ROSE QUESNEL CHAMPLAIN

A FUMER ET A CHUQUER

Chronique du Sport

HOCKEY

LE QUEBEC A OTTAWA

Le Québec est parti pour Ottawa très confiant. Cette joute entre l'équipe de la capitale fédérale n'est pas sûre de la victoire.

Joe Hall, que le Québec vient de signer sera probablement sur l'équipe qui rencontrera l'Ottawa.

Tous les amateurs de cette ville espèrent que l'équipe locale reviendra avec la victoire.

Lundi, elle jouera à Renfrew et espérons que ce sera un nouveau succès.

LAVAL EST DEFAIT

Montréal, 14.—Le McGill a vaincu hier soir, le Laval par un score de 2 à 1. Bien que l'équipe de l'Université anglaise ait eu la victoire, elle a causé un gros désappointement à ses admirateurs qui la croyait beaucoup plus forte que cela. Le McGill a été chanceux d'éviter la défaite et ce n'est qu'au hasard qu'il doit sa victoire.

LE BILLARD

LES MOTS DE TOUCHATOUT

Le tintamarresque Touchatout, qui vient de mourir, avait chez lui, à Nanterre, une salle de billard où s'étalait, au mur, une extraordinaire "Règle du jeu de billard" rédigée par lui-même.

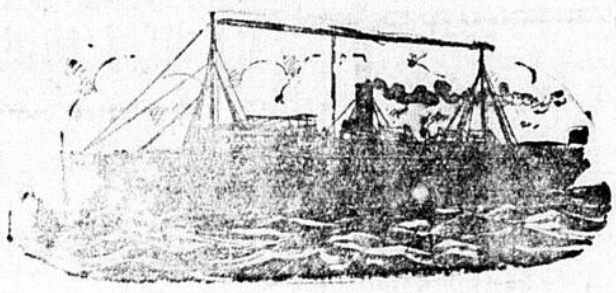
On y lisait par exemple, les axiomes suivants:

—Le joueur de billard n'est pas forcé d'avoir un château, mais il doit avoir au moins un pied-à-terre.

—Pour faire beaucoup de carambolages, il faut les faire par bandes.

—Quand deux billes arrêtées se touchent, on les remet sévèrement à leur place.

—S'il y a contestation sur le collage des billes, on envoie chercher Mme Sarah Bernhardt, qu'on prie de passer entre les deux... si elle passe... c'est que les billes se touchent.



NOUVELLES MARITIMES

QUEBEC STEAMSHIPS COY.

A 8 heures, a.m., hier, le steamer Bermudian, parti de New-York, arrivait aux Bermudes.

LIGNE WHITE STAR-DOMINION

Le paquebot Dominion a laissé Liverpool pour Halifax et Portland à 2 heures, p.m., jeudi 12 courant, avec 75 passagers de cabines et 134 de troisième classe.

PASSAGERS

Parmi les passagers qui sont partis, hier, sur l'Empress of Britain pour Liverpool, se trouvaient Mme S. Barrow, M. et Mme John Burstall, Mlle Rosemary et Philis Burstall, M. Brian Burstall, M. J. A. Renault et Mlle Smith, de Québec.

SERVICE OCEANIQUE

Une dépêche d'Ottawa nous informe que Sir Wilfrid Laurier a donné avis d'une résolution à l'effet qu'il partirait du 7 avril prochain, un service océanique soit établi entre la côte du Pacifique, la Chine et le Japon, que le gouvernement fédéral subventionnerait de 25,000 livres sterling par an, pendant dix ans.

TOUJOURS ECHOUE

Libau, Russie, 14.—Le Ruska, échoué en arrivant de New-York, ces jours derniers, est encore sur les rochers, près d'ici. Les sauveteurs auront une forte récompense s'ils réussissent à le dégarer.

DOUZE NOYES

Bremerhaven, Allemagne, 14.—Le paquebot allemand Maria Russ, allant de Hambourg à Naples, s'est échoué hier près du phare Norderny. Douze hommes ont péri. La station de sauvetage n'a pu porter secours aux naufragés à cause de la tempête.

LE CANAL DE PANAMA

Washington, 14.—Le président Taft a envoyé au Congrès un message spécial au sujet du canal de Panama. Le président, s'appuyant sur les données du département de la marine, a recommandé aux membres du Congrès de voter \$5,000,000 pour commencer les travaux de fortifications au canal de Panama. M. Taft s'efforce dans son message de montrer les avantages dans nombre que cette vaste entreprise garantirait aux Etats-Unis en facilitant communiquer le Pacifique avec l'Atlantique.

LE TRUST MARITIME

Washington, 14.—La mesure proposée par le représentant Humphreys, touchant le trust de la navigation océanique, a été reçue favorablement par la commission extraordinaire de la Chambre. On attendra toutefois le rapport du ministère de la Justice sur la mesure avant de la présenter pour adoption. La loi nouvelle impose une amende de deux cents dollars pour chaque passager débarquant aux Etats-Unis et la saisie de toute marchandise importée par des paquebots appartenant à des trusts étrangers. Le contrat des postes sera annulé quant aux bateaux américains qui sont affiliés à ces trusts.

LE SERVICE DES INDES

New-York, 14.—Après plusieurs années de vaine attente, la Royal Mail Steam Packet Company a reçu du gouvernement anglais l'assurance d'avoir le subside pour le transport des malles aux Indes. Ce subside lui avait été enlevé il y a cinq ans. Le service se fera comme autrefois, mais d'une façon plus parfaite.

DISPARITION MYSTERIEUSE

Halifax, N. E., 13.—Le vapeur Emma H., parti de Halifax pour Victoria, C. A., et nolisé pour le service des côtes, a perdu son capitaine en mer.

Il était connu que le capitaine avait sur lui plusieurs centaines de piastres lorsqu'il a quitté le port.

Plusieurs membres de l'équipage avaient refusé de faire le voyage.

La police a été avertie, et une enquête va avoir lieu. Le détective Hanahan s'occupe de l'affaire qui semble pour le moins assez mystérieuse.

PREMIERE TRAVERSEE

New-York, 13.—On annonce que l'Olympic, de la White Star Line, le plus grand navire actuellement à flot, exécutera sa première traversée le 14 juin prochain.

L'Olympic repartira de New-York le 28 juin.

Il fera le service postal entre New-York, Plymouth, Cherbourg et Southampton.

Dans ce dernier port, plus de 500,000 de dollars seront dépensés pour l'amélioration des docks qui recevront le navire géant ainsi que le "Titanic".

Le 10 août 1911, l'Adriatic, actuel-

La Température

Samedi, 2 heures, p. m.
Temps beau avec quelques légères
chutes de neige; demain, froid.

RECTIFICATION

Nous avons publié mercredi dernier, dans cette même page, une nouvelle qui n'était exacte. Nous annonçons que *La Vie* devait bientôt disparaître, parce que son directeur serait appelé à la rédaction du *Soleil*. On nous écrit pour demander de réparer cette inexactitude, et nous convenons loyalement qu'il n'y a pas question de supprimer ce journal du moins à notre connaissance.

Nous tenons aussi à expliquer qu'il y a eu malentendu au sujet de cette information. En parlant de remaniements dans les journaux ministériels, un de nos rédacteurs a mal compris ce qu'un correspondant lui annonçait et a commis l'erreur que l'on sait. En justice pour notre confrère nous tenons à dire qu'il ne s'agissait nullement de sa disparition.

Feu T. J. Molony

Une autre figure bien connue dans Québec et au barreau de ce district, vient de disparaître dans la personne de M. T. J. Molony.

Le défunt joua un certain rôle dans les questions municipales de cette ville. De 1882 à 1886 il était un des conseillers de la cité.

Il s'occupa activement de l'administration de la Congrégation St-Patrick. Vers 1875 il fut, avec feu M. Math. Heary, un des principaux fondateurs de cette œuvre qui fit des démarches et continua jusqu'à la dernière de l'église St-Patrick fut confiée aux RR. PP. Religieuses. Il passa une grande partie de sa vie au service de la province. Au moment de sa mise à la retraite, il était employé dans le département du Secrétaire de la province, branche de l'imprimerie du Roi.

Le défunt était veuf depuis un grand nombre d'années, mais il y a trois semaines, il se remariait avec sa belle-sœur, Mlle Jordan. Il laisse pour déplorer sa perte une épouse et trois enfants, deux filles et un garçon.

M. Molony est décédé ce matin à l'hôtel Eden où il avait été transporté il y a 5 ou 6 semaines.

Nos condoléances à la famille.

Assassiné et volé

Berlin, Ont., 14.—(Spéciale).—Franz Lovinski, un vieux Polonais qui demeurait au Canada depuis un grand nombre d'années, a été assassiné par des bandits qui voulaient lui voler son argent.

C'était un des plus anciens cultivateurs des environs.

M. Taft et la réciprocité

Washington, 14.—(Spéciale).—Le président Taft prend un grand intérêt à la conférence de réciprocité entre le Canada et les États-Unis.

Le secrétaire d'État Knox a été appelé plusieurs fois à la Maison Blanche, afin de renseigner le président sur les détails des délibérations.

Fatale collision

Batavia, 14.—(Spéciale).—Cinq personnes qui dormaient dans le char de bois du train du New-York Central, ont été tuées dans une collision avec un train express de Buffalo. Huit personnes ont été gravement blessées.

Le "Laval" est défait

Montréal, 14.—(Spéciale).—Le club de hockey Laval a été défait, hier soir, par le club du McGill, score deux à un.

Mort au théâtre

Barcelone, Espagne, 13.—L'ex-maire Sanlley est mort subitement la nuit dernière, alors qu'il assistait à une représentation au Liceo, le plus grand théâtre de Barcelone.

La mort a presque causé une panique parmi les spectateurs. Cependant, on n'a eu que de courtes durées.

Franco exilé

Lisbonne, 13.—L'ex-premier ministre Franco, exilé, a quitté le Portugal, hier.

Il a été conduit à la frontière en automobile par un membre du gouvernement.

Il est actuellement à Biarritz.

Pour le couronnement

Ottawa, 14.—(Spéciale).—On dit que le colonel W. F. McLean, député, commandant du régiment canadien qui ira assister au couronnement du roi George V.

Avant de s'embarquer, le régiment aura une semaine d'exercices à Québec.

Deux à trois mille personnes reçoivent M. Bourassa en chantant l'hymne national

Montréal, 14.—(Spéciale).—Deux à trois mille personnes ont entonné le chant "O Canada" hier soir, lorsque M. Henri Bourassa est descendu du train qui le ramenait de New-York. M. Bourassa revenait d'un voyage de deux mois en Europe. Il était en excellent état.

Aux journalistes qui lui demandèrent des interviews, il y en avait une dizaine, il a répondu qu'il n'avait rien à dire. Le député de St-Hyacinthe fut acclamé pendant dix minutes. Il se rendit à la rue Osborne, à côté de la gare Windsor, et là, il adressa la parole. Sa voix, toujours éloquent, prouva à ses amis que le vaillant lutteur avait pris un excellent repos. Il prononça un bref discours.

"Je suis heureux, dit-il, de revoir mes bons amis de Montréal."

"Je reviens lutter pour la justice et les droits du peuple, lutter jusqu'au bout avec vous, quelque soit le résultat. Je serai bientôt dans vos rangs, à mon modeste fauteuil du "Devoir" et à l'Assemblée législative."

Les étudiants crièrent: "Vive notre patriote!" "Vive Bourassa!"

"A bas les calomnieux!" "A bas la marine!"

M. Bourassa pria ses amis de cesser leur manifestation et il monta dans l'automobile où l'attendaient Madame Bourassa pour rentrer chez lui.

Les étudiants sont revenus à l'Université-Laval en chantant.

M. Bourassa se rendra à Québec dans les premiers jours de la semaine prochaine.

On demandera prochainement à la Législature l'incorporation d'un nouveau chemin de fer

Durant la session qui commence, il sera demandé à la Législature une loi incorporant "La Compagnie du chemin de fer Kamouraska et l'Islet" avec le pouvoir de construire un chemin de fer, des quais, des éleveurs etc., et d'exploiter le tout.

Le point central des opérations de la compagnie sera Sainte-Anne de la Pocatière. La voie ferrée partant de cet endroit ira d'un côté à la pointe aux Originaux et d'un autre côté vers la paroisse Sainte-Perpette dans le comté de l'Islet.

Si la Législature accorde cette demande elle assurera aux paroisses du Nord le progrès qu'elles désirent;

à la région et aux paroisses du sud elle procurera le développement qu'elles sont en droit d'attendre.

Ce chemin de fer connectera avec l'intercolonial, le Transcontinental et le Québec Central.

Il est inutile de parler longuement de l'avantage donné à Kamouraska et à l'Islet, par la compagnie si elle est incorporée. Nous n'en parlons que pour informer le public. Nous sommes sûrs que le notaire Dupuis et l'hon. J. E. Caron, prouveront à leurs électeurs respectifs, de Kamouraska et de l'Islet, l'intérêt qu'ils leur portent en étant les avocats demandant l'incorporation de la dite compagnie.

Le gouvernement n'obtient qu'une majorité de neuf voix

Ottawa, 14.—Le gouvernement Laurier, est venu bien près de la défaite hier à la Chambre des Communes. Il n'a pu obtenir qu'une majorité de neuf voix à propos d'un subsidie du département des Travaux Publics.

M. Pugsley proposait le vote d'une somme de \$37,000 pour construire un bureau de poste à Mariville dans le comté de l'hon. M. Brodeur.

L'opposition protesta en disant que la ville n'avait pas assez d'importance pour y construire un tel bureau. On fit remarquer que si le gouvernement faisait cette dépense à Mariville, cent villes du Canada y auraient droit tout de suite.

Le gouvernement ne voulut pas céder et on prit le vote. Quarante-trois députés votèrent pour et trente-quatre contre.

Les whips du gouvernement avaient fait le tour de toutes les salles pour ramasser tous les députés qui pouvaient voter.

Un violent tremblement de terre ensevelit deux cents personnes

St-Petersbourg, 14.—(Spéciale).—Une dépêche reçue ici de Verno, capitale du territoire de Semiratchensk (Russie d'Asie), dit qu'un violent tremblement de terre s'est produit hier soir, à Kobery, dans le district de Pishpek de ce territoire. Plus de deux cents personnes auraient été ensevelies sous les ruines de leurs maisons. Les secourus auraient été très violents et de longues durées. On n'a pu encore se procurer des détails sur la catastrophe.

On fera servir le "Niobe"

Ottawa, 14.—(Spéciale).—Une proposition va très probablement être faite au Parlement à propos de la représentation du Canada au couronnement du Roi George V.

Il s'agit tout simplement d'inviter tous les membres du Parlement à assister aux fêtes du couronnement et à leur faire faire la traversée sur le "Niobe".

Est-ce le futur gouverneur?

Ottawa, 14.—(Spéciale).—Le marquis de Salisbury est arrivé à Ottawa, hier midi. Il sera l'hôte de Lord Grey pendant quelques jours.

On dit que le Marquis est venu ici pour voir quel est notre climat d'hiver, car il serait fortement question de lui comme le successeur de Lord Grey. Evidemment le duc de Connaught ne tient pas à cette succession.

Il emporte \$7,500

Halifax, 14.—(Spéciale).—William O'Neil, maître de poste de New-Waterford, cap Breton, petite ville à vingt milles de Sydney, est disparu mystérieusement hier emportant avec lui une somme de \$7,500 appartenant à la succursale de la Nova Scotia Bank. Cet argent avait été déposé au bureau de poste par la banque sous pli recommandé.

Anarchistes en Allemagne

Munich, 13.—Vingt-trois individus que l'on suppose être des anarchistes ont été arrêtés par la police aujourd'hui, au moment où ils tenaient un meeting.

MALADIES d'ESTOMAC et de CHOLESTÉROL

William Travers plaide coupable

Toronto, 14.—(Spéciale).—William R. Travers, le gérant de la défunte Farmers Bank, a plaidé coupable aux accusations portées contre lui, faux rapports faits au gouvernement, vol de quarante mille dollars et faux documents.

LE 11 FEVRIER 1911

C'est le 11 février prochain que le Club Haldimand fera son excursion à Montréal. Le prix du passage sera de \$3.50 aller et retour et les billets sont en vente au Club Haldimand, 1135 rue St-Jacques, à partir du 11 février.

Garde Indépendante

Hier soir avait lieu dans la salle de la Garde Champmain, l'assemblée des membres de cette association pour jeter les bases du programme qui doit être exécuté lors des fêtes du centenaire.

L'on a procédé à la lecture des rapports des différents comités qui ont été trouvés très satisfaisants.

La Garde est à faire préparer de magnifiques insignes qui seront portés par les membres lors des fêtes.

Le Euche des Marchands-Détailers

Nos amis les Marchands-Détailers semblent beaucoup trop modestes en parlant de leur Euche du 18 courant. Ce sera une véritable fête sociale, organisée de manière à satisfaire tous les goûts.

Nous annonçons l'autre jour, que \$100.00 étaient offerts en prix et que deux orchestres préparaient le programme musical. On nous promettrait autre chose, mais qu'on nous n'avions pu savoir. Nous sommes aujourd'hui en mesure de dire que le Comité s'est assuré de la gracieuse concours de Mademoiselle Giguère, notre jeune et sympathique cantatrice québécoise.

Y aura-t-il encore d'autres surprises? Qui ira, verra!

Le service d'ordre sera fait par la Garde Champmain; c'est dire que tout sera parfait sous ce rapport.

Les Quarante-Heures de la semaine

16 janvier, Saint-Joachim.—17, Couvent de la Congrégation N.-D., Couvent de Québec.—19, St. Etienne.—21, Couvent des Soeurs de la Charité, Deschambault.

sonnel

M. A. E. Jones est de retour d'un voyage à Chicago où sa fille, Mlle Céline Jones, suit un cours anglais à l'Académie Notre-Dame à Chicago.

AVIS

Assemblée de l'Union Nationale des Longuehoréens No 1 (Québec et District), lundi le 16 janvier, au lieu et à l'heure ordinaire.

par ordre du PRÉSIDENT.

14-2340-2

AVIS

L'assemblée annuelle des représentants de journaux hebdomadaires, au Parlement, aura lieu lundi prochain, le 16 courant à 3 heures de l'après-midi à la salle des membres.

On y procédera à l'élection des officiers. Tous les membres sont priés d'y assister en apportant avec eux l'autorisation du journal qu'ils représentent.

V.-A. de BULY, Secrétaire.

AVIS

L'assemblée annuelle des représentants de journaux hebdomadaires, au Parlement, aura lieu lundi prochain, le 16 courant à 3 heures de l'après-midi à la salle des membres.

On y procédera à l'élection des officiers. Tous les membres sont priés d'y assister en apportant avec eux l'autorisation du journal qu'ils représentent.

V.-A. de BULY, Secrétaire.

AVIS

L'assemblée annuelle des représentants de journaux hebdomadaires, au Parlement, aura lieu lundi prochain, le 16 courant à 3 heures de l'après-midi à la salle des membres.

On y procédera à l'élection des officiers. Tous les membres sont priés d'y assister en apportant avec eux l'autorisation du journal qu'ils représentent.

V.-A. de BULY, Secrétaire.

AVIS

L'assemblée annuelle des représentants de journaux hebdomadaires, au Parlement, aura lieu lundi prochain, le 16 courant à 3 heures de l'après-midi à la salle des membres.

On y procédera à l'élection des officiers. Tous les membres sont priés d'y assister en apportant avec eux l'autorisation du journal qu'ils représentent.

V.-A. de BULY, Secrétaire.

Les Artistes à Québec

A une réunion de la société des Artistes de Québec, tenue dans la salle du comité, au Daily Telegraph, hier après-midi, 13 janvier, on a passé les résolutions suivantes:

"Que le but de la société sera d'encourager les jeunes artistes à produire des travaux plus originaux et plus importants, et de faire une exposition annuelle pour développer dans le goût de l'art dans notre milieu. La Société a été fondée pour permettre aux jeunes gens de soumettre leur travail librement et sans restriction et de les unir en adaptant les principes de coopération, employés avec tant de succès ailleurs. Les arrangements de l'exposition annuelle seront conclus par le comité. La société sera composée de 10 d'un Président, 20 de Vice-présidents et du Conseil. Le président du Conseil, M. H. Ivan Neilson, vice-président, M. Charles Huot, membres: professeurs, membres du comité, MM. Edmond LeMoine, J.-B. Hance, Mlle Muriel Belton, membres actifs du comité, M. Frank Carrel, M. G.-N. Fairchild, colonel B.-A. Scott, secrétaire M. Philéas Coriveau, membre professeur, Mlle Mlle Bonham. Membres ordinaires du comité, Colonel H. Neilson, hon. Juge Charles Langlois, Cyrille Tessier, Honorables Jules Tessier.

PARC LIMOILLOU

Les personnes désireuses de louer (trouver dans le quartier Limoilou, de beaux logements pourvus des améliorations modernes. Allez visiter ces logements avant de louer, vous vous en trouverez bien.

DECES

TALBOT DE HERVALS.—A Québec, le 12 janvier 1911, à l'âge de 79 ans et 11 mois, est décédé dame Marie-Émile Talbot, épouse de feu sieur Talbot, née Gaudet.

Les funérailles auront lieu le 16 janvier, à 9 heures, à la chapelle de la paroisse de St-Jacques. Le corps sera inhumé au cimetière de St-Jacques.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOUVILLE.—A Québec, le 12 janvier 1911, est décédé à l'âge de 61 ans, sieur Ferdinand Douville.

Les funérailles auront lieu le 16 janvier, à 9 heures, à la chapelle de la paroisse de St-Jacques. Le corps sera inhumé au cimetière de St-Jacques.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABBE.—A Montréal, le 12 janvier 1911, est décédé à l'âge de 79 ans et 11 mois, est décédé sieur Labbe, époux de feu sieur Labbe, née Gaudet.

Les funérailles auront lieu le 16 janvier, à 9 heures, à la chapelle de la paroisse de St-Jacques. Le corps sera inhumé au cimetière de St-Jacques.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DION.—A St-Sauveur, le 14 janvier 1911, est décédé à l'âge de 34 ans, dame Amanda Dion, épouse de feu sieur Dion, née Gaudet.

Les funérailles auront lieu le 16 janvier, à 9 heures, à la chapelle de la paroisse de St-Jacques. Le corps sera inhumé au cimetière de St-Jacques.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COLE.—A St-Roch, le 12 janvier 1911, est décédé à l'âge de 18 ans et 6 mois, Mlle Adrien Cole, épouse de feu sieur Cole, née Gaudet.

Les funérailles auront lieu le 16 janvier, à 9 heures, à la chapelle de la paroisse de St-Jacques. Le corps sera inhumé au cimetière de St-Jacques.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORISSETTE.—A midi, le 13 janvier 1911, est décédé à l'âge de 17 ans et 8 mois, Mlle Morissette, épouse de feu sieur Morissette, née Gaudet.

Les funérailles auront lieu le 16 janvier, à 9 heures, à la chapelle de la paroisse de St-Jacques. Le corps sera inhumé au cimetière de St-Jacques.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Messe de Requiem

REQU.—Une messe sera chantée à l'église St-Patrick, lundi matin à 7 heures pour le repos des âmes de M. et Mme Renaud, recommandés par M. et Mme Renaud.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Service anniversaire

LA ROCHE.—Lundi, le 16 janvier 1911, à 8 heures, messe à l'église St-Jacques, pour le service anniversaire de dame Alice LaRoche, épouse de feu sieur LaRoche.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

A LOUER

Un autre logement avec entrée sur le boulevard, comprenant trois chambres.

Amme emménager, boulevard Langelier, au bout du boulevard, pour personnes d'affaires ou de profession. S'adresser à:

J. C. BELANDIER, Hôtel Commercial, boulevard Langelier.

A VENDRE

Automobile "Ford" à vendre. Modèle "T" à cinq places, garantie parfaite condition, à vendre bon marché. S'adresser à L. Baril, Warwick, Québec.

14-2344-1

A LOUER

Un autre logement avec entrée sur le boulevard, comprenant trois chambres.

Amme emménager, boulevard Langelier, au bout du boulevard, pour personnes d'affaires ou de profession. S'adresser à:

J. C. BELANDIER, Hôtel Commercial, boulevard Langelier.

J. Arthur LaRue, COMPTABLE

Audition, Perception, Comptabilité, Fidélité, Compromis entre Débiteurs et Créanciers, Liquidation de Faillite.

93, Rue St-PIERRE, QUEBEC

TEL. 2497. 16-81-12 m

DEMANDES

N demande à louer un logement de 6 ou 8 pièces, à St-Roch ou à Jacques-Cartier, s'adresser par lettre en mentionnant le prix de location à M. J. D. 160 rue St-Jacques. 14-2347-3

DEMANDE

DEMANDE.—Une bonne SERVANTE trouvera à se placer immédiatement. Pas d'enfants. S'adresser au No 12 rue Dupas. 14-2347-3

Vendeurs de Meubles

Demandés.—Des vendeurs de meubles expérimentés demeurant dans la Province de Québec (en dehors de la ville de Montréal) faisant spécialité de une ou deux lignes de meubles de première classe, pour s'occuper de notre ligne.

The Ives Modern Bedstead Co., LIMITED, CORNWALL, ONT.

13-60-6

VENTE A L'ENCAN

Par L. J. A. DEMERS et CIE

MARDI, le 17 JANVIER 1911

A 10 Hrs A. M.

A nos salles Halles Champlain

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Magasin et Résidence Nos 27 et 29 Rue St-Stanislas, chauffés à l'eau chaude, Lumière électrique, Bain et Closets, le tout en bon ordre. La maison ayant 12 chambres et bain emmaillé.

Visible tous les jours de 3 hrs à 5 hrs. S'adresser à 27 rue St-Stanislas, Haute-Ville.

14-2338-2

AVIS

A VENDRE EN POSE D'AFFAIRE pour un jeune HOMME avec un petit capital, bonnes conditions. S'adresser à F. P. A. 118 rue St-Jacques. 14-2343-4

LEÇONS D'ANGLAIS

UNE DAME bien recommandée désire enseigner l'anglais, méthode de conversation, aide à la maison non nécessaire. S'adresser après 5 hrs. P. M. au No 1 rue du Paroiss. Québec. 14-2343-4